S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès du Mans, 1997.

Nùria NIN[1]

TÉMOINS DE LA PRÉSENCE D'UNE OFFICINE DE POTIERS AUGUSTÉENNE À AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du-Rhône) :
Un dépotoir de céramique à pâte claire découvert sur le site du Palais Monclar

L'hypothèse de la présence d'officines locales de céramique n'est pas nouvelle à Aix-en-Provence. Les fouilles ont en effet plusieurs fois révélé des séries céramiques particulières, suggérant l'existence d'ateliers de potiers étroitement liés au développement de l'agglomération romaine et que l'on peut supposer établis à sa proche périphérie. En 1984, lors des recherches réalisées dans la cour de l'Archevêché, M. Fixot, J. Guyon, J.-P. Pelletier et L. Rivet avaient ainsi déjà évoqué cette proposition à la suite de la découverte d'une série de pots en céramique à pâte claire identifiés alors comme des ratés de cuisson (Fixot *et al.* 1986, p. 211 et 212, Fig. 16A)[2].

Récemment reprise à l'occasion des fouilles du site de l'établissement thermal, pour une série de vases il est vrai non tournés et relevant d'une période un peu plus ancienne (Nin 1996a), cette hypothèse vient cette fois d'être confirmée par la découverte d'un dépotoir de céramique à pâte claire, sur le site du Palais de Justice Monclar.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. Le site et le contexte de la découverte.

Le projet de construction d'un palais de Justice annexe, à l'emplacement de l'ancienne maison d'arrêt, a donné l'occasion, en 1995 et 1996, d'explorer une pièce de terrain d'environ 3000 m^2, située *intra muros* dans l'Antiquité et à proximité de la porte d'entrée sud-est de la ville (Fig. 1)[3].

La trame urbaine est ici principalement fixée par le passage du *cardo maximus* qui traverse le site du nord-nord-ouest au sud-sud-est et sur lequel se greffe au sud un *decumanus* (Fig. 2). Le dépotoir qui nous occupe est issu d'un fossé de drainage reconnu, en quatre tronçons, sur près de 33 m de long (Fig. 3). Les liens que cet aménagement entretient avec la voirie restent assez énigmatiques et nos suppositions reposent ici sur son emplacement et sa chronologie. Il est en effet situé dans l'emprise du *cardo maximus*, telle qu'on la connaît pour le I^{er} s. de n. è., et il en suit la

---

1 Conservateur du Patrimoine de la Ville d'Aix-en-Provence.

2 Composant près de 95 % du mobilier recueilli dans les premiers niveaux d'occupation de l'*insula* 1 (pièce L), ces vases (pots sans anses ni couvercles) ont une pâte de couleur jaune, très claire, mal cuite. La datation de ces éléments, réutilisés, semble-t-il, comme vide sanitaire dans un remblai, reste imprécise. Seul est connu le *terminus ante quem* de leur utilisation : ils ont été mis au jour dans un contexte daté de la fin du I^{er} s. de n. è.

3 Le projet de restructuration de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence a donné lieu à deux campagnes de fouilles. La première, conduite en 1994-1995, a concerné la parcelle occupée par l'ancienne maison d'arrêt. Une seconde campagne s'est déroulée en 1996, dans la rue Peiresc, à l'emplacement d'une salle souterraine destinée à permettre la liaison entre le nouveau Palais Monclar et le Palais de Justice Verdun.
Ces deux campagnes ont été dirigées par le Service archéologique de la Ville d'Aix-en-Provence. Ont participé aux recherches une importante équipe AFAN ainsi que des stagiaires de l'Université de Provence : S. Barbey, H. Bendada, A. Bergeret, E. Bertomeu, S. Bonnaud, M. Boulghalegh, O. Boudry, C. Bouttevin, L. Casanova, J.-L. Charlot, S. Claude, F. Cognard, L. Cordier, B. De Luca, M. Derain, J.-J. Donato, L. Duflot, J.-J. Dufraigne, E. Emery, T. Garel, E. Guillet, M. Kaene, E. Leal, J.-L. Lopez, M. Lutti, L. Mahiques, J.-C. Matheron, X. Milhand, A.-Ch. Nalin, N. Nin, F. Parent, M.-T. Pesty, N. Rehala, A. Rahou, N. Roncaglia, P. Rubini, O. Senoune, R. Thernot, M. Vecchione, E. Yebdri.
Voir à ce propos N. NIN (dir.), *Palais Monclar, première tranche. Les recherches archéologiques de la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence*, Document Final de Synthèse, *1996*, Service régional de l'Archéologie PACA et N. NIN, *Palais Monclar, deuxième tranche. Les recherches archéologiques de la rue Peiresc à Aix-en-Provence*, Document Final de Synthèse, 1997, Service régional de l'Archéologie PACA.

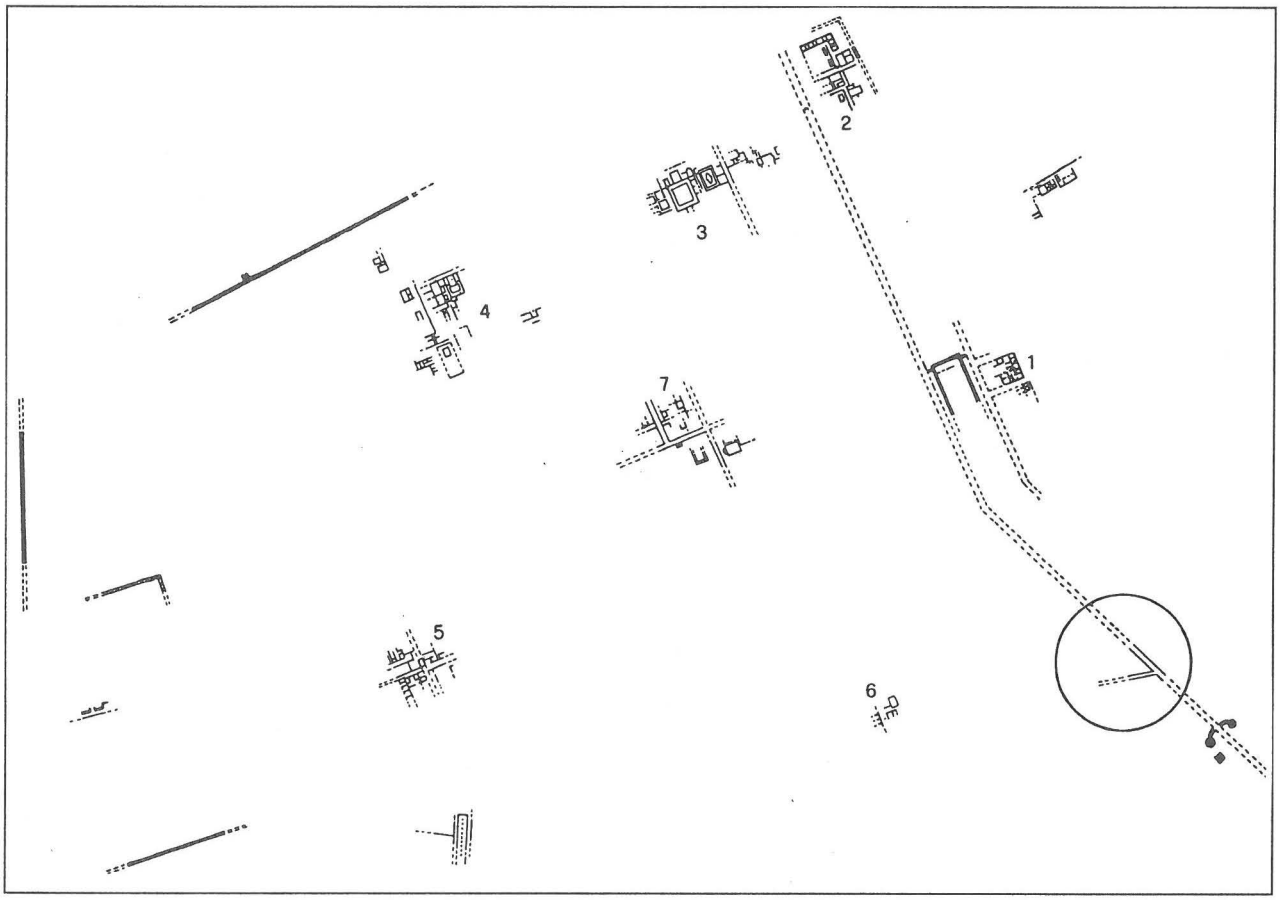

Figure 1 - Emprise supposée de l'agglomération antique d'Aix-en-Provence (dessin N. Nin).

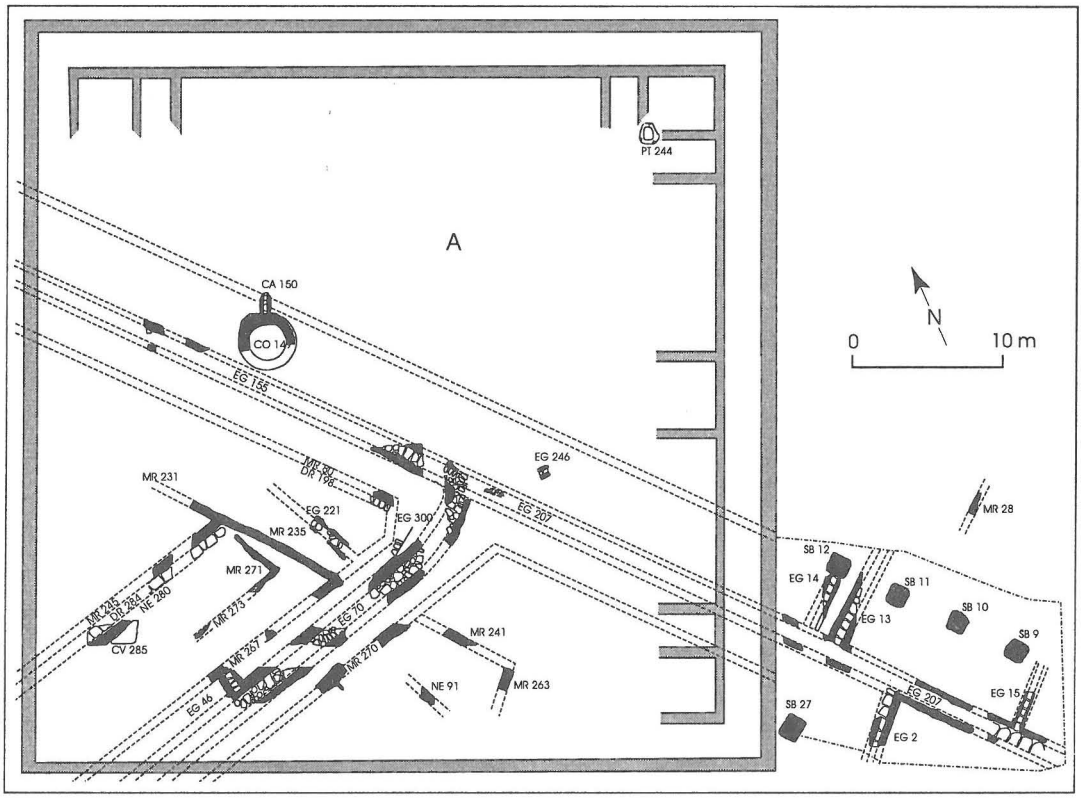

Figure 2 - Plan général des vestiges découverts à l'occasion des fouilles du Palais Monclar et de la rue Peiresc (relevé A.-Ch. Nalin).

direction mais il est, sans doute possible, antérieur au seul élément construit conservé de la rue, à savoir son collecteur dont l'installation procède lui-même d'un réaménagement. Ces quelques observations nous ont conduit à interpréter ce drain comme un fossé bordant une chaussée primitive disparue. Par ailleurs, l'étude stratigraphique de son comblement a clairement mis en évidence autant l'intensité de son fonctionnement dont témoignent plusieurs recreusements et curages que la brièveté de son utilisation (Fig. 4 et 5).

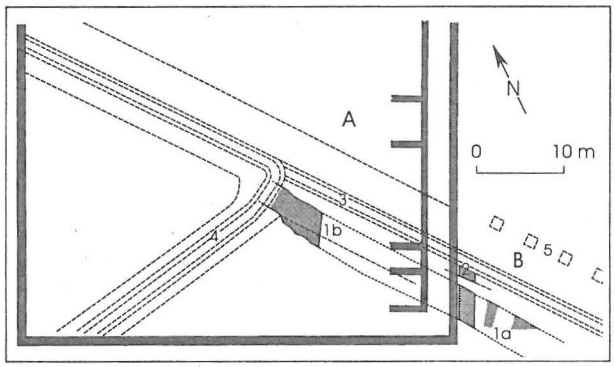

Figure 3 - Plan du fossé (relevé A.-Ch. Nalin).

2. Le dépôt : données générales.

La particularité du dépôt découvert dans ce contexte réside tout d'abord dans les proportions étonnamment élevées des céramiques à pâte claire par rapport au total du mobilier recueilli. Cette catégorie représente en effet plus de 90 % de l'ensemble, soit 6535 fragments sur les 7241 tessons prélevés, concentration tout à fait singulière qui interdit de voir dans cet ensemble un dépotoir strictement domestique (Fig. 6). Ce mobilier se caractérise encore par la présence de nombreux rebuts de fabrication : abondants éléments surcuits, vases amalgamés ou encore pièces plus ou moins

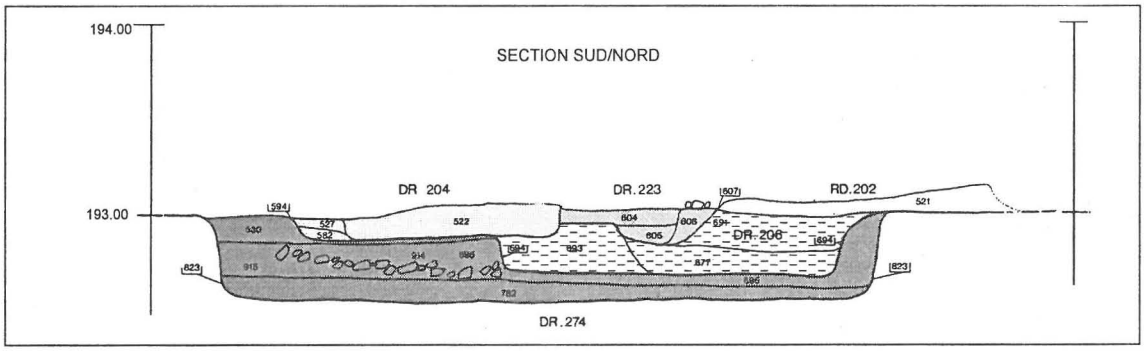

Figure 4 - Coupe nord-sud sur le fossé (relevé A.-Ch. Nalin).

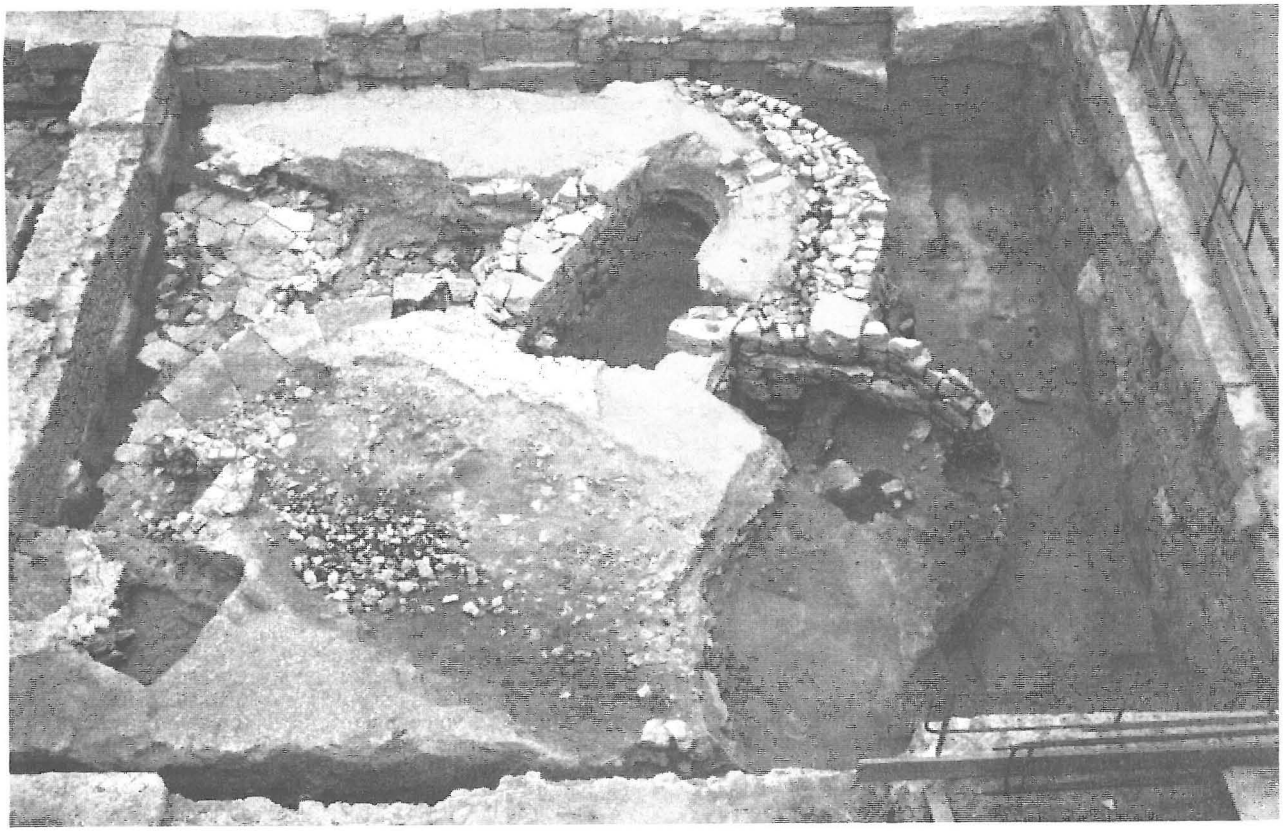

Figure 5 - Vue générale du comblement du fossé (cliché N. Nin).

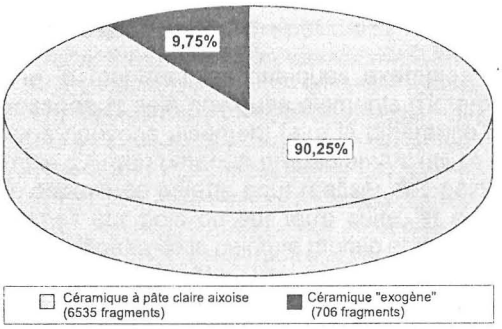

Figure 6 - Répartition au sein de l'ensemble du mobilier entre la céramique à pâte claire issue d'une officine aixoise et les céramiques d'origines diverses.

déformées par la chaleur, qui évoquent ici des rejets de fabrication d'une officine de potiers.

Enfin, si ce dépôt résulte très certainement de l'activité potière d'un atelier, il apparaît malgré tout comme secondaire en raison tout d'abord de son contexte de découverte, à l'évidence extérieur au site de production même[4], mais aussi de la présence relativement importante de céramiques étrangères au groupe des céramiques à pâte claire identifié présentement comme groupe de production locale[5] (Tableau 1).

3. Le groupe des céramiques à pâte claire aixoise.

La première remarque qu'appelle l'étude de cet ensemble concerne sa grande homogénéité.

Cette homogénéité est en premier lieu chronologique. Bien que dense, l'usage du drain semble, on l'a vu, de courte durée. C'est en tout cas le sentiment qui ressort tout à la fois de l'observation stratigraphique et de l'analyse de l'ensemble du mobilier qui en est issu. Quelles que soient les strates dont il provient, le matériel d'accompagnement, sur lequel nous reviendrons, réfléchit en effet toujours le même faciès et ne trahit d'évolution chronologique ni dans sa composition catégorielle ni dans le répertoire typologique de chacune des catégories de céramique présentes.

Cette homogénéité est également patente dans la répartition spatiale du groupe des céramiques à pâte claire aixois. Les mêmes formes sont non seulement représentées dans l'ensemble des strates définies mais on a aussi constaté que, malgré leur faible nombre, les collages touchent des fragments provenant d'unités stratigraphiques très différentes, quelquefois même relativement distantes.

La seconde observation a trait à l'importante fragmentation de l'ensemble dont rend bien compte la distorsion importante existant entre le nombre total de fragments –6535 tessons– et le nombre minimum d'individus évalué à 224[6]. Si les raisons de cette extrême fragmentation tiennent pour une large part à la mauvaise qualité du matériau lui-même, qui a peut-être justifié l'élimination des vases, il tient aussi aux conditions d'enfouissement, un contexte humide tout d'abord et, semble-t-il, aux effets de tassement peut-être à mettre sur le compte de la puissance, et donc du poids, de la sédimentation supérieure[7]. Ainsi la grande majorité des fragments ne dépasse pas 1 à 2 cm^2, dimensions qui

1 - CERAMIQUE DE DIVERSES PROVENANCES																										2 - ATELIER AIXOIS	
U.S.	CAMPA	CAMPB	DER A	DER C	CAMP GR	SIG. IT	Lampe	Paroi Fine	COM IT	Rouge Pomp	COM IB	KAOL	COM SABL	CNT ALP	CNT PRO	COM AUG	COM PRO	CL REC	CL ENG	Dolium	A ITA	A ITI	A BET	A GAUL	A IND	TOTAL 1	CL REC	TOTAL 1 et 2
2522	1					3		1	3			19	1		8	1	3	46		6		12	6		17	127	148	275
2527									1	2																3	5	8
2530			9			7						21	2	3	6	45	5	8	9	4	1	21	18	6	20	185	264	449
2536																											2	2
2582						4						1	2					7	2					4	3	23	24	47
2606										6										2					1	9	12	21
2677									1			1					12						5		8	27	1162	1189
2692																						5					121	126
2695		3	3			6	7	1	4	2					4		13	7		4	2	3	4	11		74	3613	3687
2762					2	2	3		5	2		2			5			12		6			3		9	51	1083	1134
3059										5		12				1		1				6			6	31	14	45
3061				1								9	2	9				1				50	2			74	15	89
3062												1		1				3		1						6	-	6
3063												1		1				4								6	1	7
3064								1				1						2					1		1	6	5	11
3071																		1			1		1			3	2	5
3076						1						1		1					1							4	-	4
3077								2			2						1								1	6	1	7
3078											1			1			1	1								4		4
3079																		1					1		1	3	4	7
3080							1										2	1	2				1		4	11	2	13
3082																	4	1					1		2	8	1	9
3087						1		1										7					4		4	17	21	38
3088																		1				2	9			12	3	15
3089																						1				1	-	1
3110						1	1					1						4					2	1		10	4	14
TOTAL	1	3	12	1	2	25	12	6	14	17	3	70	7	16	23	47	41	108	14	23	4	100	58	22	77	706	6507	7213

Tableau 1 - Répartition par US et par catégories de céramique de l'ensemble du mobilier recueilli dans le fossé.

4 L'emplacement de ce dernier est du reste totalement indéterminé.

5 On notera enfin la rareté du mobilier métallique ou osseux dans ce contexte.

6 Le nombre total de bords a, quant à lui, permis de recenser 191 individus.

7 L'état de fragmentation particulièrement important des vases à la surface de certaines unités stratigraphiques pourrait même évoquer un piétinement.

expliquent la rareté des collages entre les tessons et, ce faisant, le caractère très incomplet des pièces isolées[8]. Non seulement n'a pu être reconstitué aucun profil complet mais, dans le meilleur des cas, les profils recomposés ne concernent pas plus du tiers de la forme des pièces. Quant aux formes fermées, ils n'excèdent généralement pas l'épaulement.

4. La méthode de travail.

Sur le plan méthodologique et compte tenu de l'homogénéité de l'ensemble concerné, nous avons opté pour une étude englobant la totalité du matériel sans distinction des unités stratigraphiques différenciées pendant la fouille. Seule cette méthode pouvait permettre une première approche quantitative, le total des individus sur lesquels porte l'étude étant somme toute très faible. Ce parti pris et surtout l'importante fragmentation du mobilier nous ont conduit à ne faire aucune pondération par unités stratigraphiques, ni même sur l'ensemble de la collection.

Nous n'avons, d'autre part, pas retenu de quantification en terme de NMI, qui nous a paru sans pertinence ici pour ne retenir que le NTI, le nombre typologique d'individus, établi sur le seul critère des bords qui se sont, comme presque toujours, révélés les meilleurs paramètres pour l'identification des pièces et, ce faisant, pour leur classification[9].

C'est donc au total sur une série assez faible que porte l'étude présente, à savoir 191 ind. (Tab. 2 et 3).

II. LA COLLECTION DE CÉRAMIQUE À PÂTE CLAIRE AIXOISE

1. Aspect des vases.

❑ La pâte.

Les vases sont tous réalisés dans une pâte calcaire tendre, très cassante et friable. Au toucher, les tessons sont très salissants, laissant sur les doigts une fine pellicule de poussière[10]. Les cassures ne sont pas franches, quelquefois même en dents de scie. Quelques vacuoles sont visibles à l'œil nu. Les éléments plastiques sont peu nombreux (0,1 mm) et semblent se limiter à de très fines particules de mica et à des inclusions argileuses de couleur rougeâtre à brun, aux contours arrondis dont la répartition dans l'épaisseur de la paroi apparaît inégale[11]. Sur les pièces de grandes dimensions ces inclusions apparaissent beaucoup plus abondantes et surtout plus grosses.

La pâte a une structure assez feuilletée et l'on note, sur de nombreux éléments, des fentes importantes dans l'épaisseur des tessons. La teinte varie du beige très clair, à la couleur rose-orangé soutenu ou encore au brun (Tableau 4). On observe sur certains fragments d'importantes variations chromatiques sans doute liées à des problèmes de cuisson.

❑ Les surfaces.

En ligne générale, on ne constate pas de différence chromatique entre le cœur et la surface des tessons où

	2522	2530	2582	2606	2677	2692	2695	2762	3059	3061	3063	3079	3088	TOTAL
Nombre de bords	3	10	1	-	5	-	4	4	-	-	-	-	-	27
Nombre de fonds	3	1	2	-	1	-	2	1	-	1	-	1	-	12
NTI	3	10	1	-	5	-	4	4	-	1	-	1	-	27
NMI	3	10	2	-	5	-	4	4	-	1	-	1	-	30

Tableau 2 - Les formes ouvertes : nombre typologique d'individus (NTI) et nombre minimum d'individus (NMI).

	2522	2530	2582	2606	2677	2692	2695	2762	3059	3061	3063	3079	3088	TOTAL
Nombre de bords	9	7	-	-	32	9	74	30	-	1	1	1	-	164
Nombre de fonds	6	7	1	1	41	6	40	28	1	-	-	-	2	133
NTI	9	7	-	-	32	9	74	30	-	1	1	1	-	164
NMI	9	7	1	1	41	9	74	30	1	1	1	1	2	178

Tableau 3 - Les formes fermées : nombre typologique d'individus (NTI) et nombre minimum d'individus (NMI).

Couleur de la pâte	2522	252527	2530	2536	2582	2606	2677	2692	2695	2762	Fouilles 1996	TOTAL fragments	TOTAL %
beige clair	49	2	26	1	18	4	650	91	3227	710	30	4 808	73.8
rose/orangé	17	2	11	1	5	2	190	16	325	236	7	812	12.4
chamois	82	1	217	-	1	6	21	3	34	111	32	508	7.8
Surcuits		-	10	-	-	-	301	11	27	26	4	379	5.8
Dont Claire engobée	*4*	-	*9*	-	-	*4*	*16*	-	*28*	*63*	*5*	*129*	
TOTAL fragments	148	5	264	2	24	12	1162	121	3613	1083	73	6507	
TOTAL %	2.27	0.07	4.05	0.03	0.36	0.18	17.85	1.85	55.52	16.64	1.12		

Tableau 4 - Répartition des fragments de céramique à pâte claire en fonction de la couleur de la pâte.

8 L'aspect très émoussé des tranches, qui présentent souvent un profil arrondi, n'a, pour sa part, pas contribué à faciliter les remontages.

9 Compte tenu de l'état de fragmentation des pièces et de notre méconnaissance de leur répertoire, l'étude des fonds ne pouvait pas fournir d'élément décisif pour l'établissement d'une typologie.

10 Même si la cause en est largement due à la qualité, semble-t-il, très médiocre des produits, le milieu de conservation n'est sans doute pas totalement étranger à cet aspect.

11 Il semble s'agir d'éléments d'argile cuite, peut-être de la chamotte pilée utilisée comme dégraissant.

les particules de mica semblent toutefois plus nombreuses.

Au sein de cet ensemble, il est par ailleurs difficile de déterminer exactement la part des vases engobés, l'engobe étant généralement très mal conservé. L'essentiel de la production paraît malgré tout ne pas avoir été enduit, ce traitement étant principalement réservé aux vases ouverts et tout particulièrement aux coupes. L'engobe est alors de couleur assez foncée, ses teintes dominantes variant du rouge au brun sombre. Il est toujours terne et mat et n'a généralement pas d'épaisseur. Il n'est jamais grésé et sa pose semble s'effectuer par trempage.

❑ Les principaux traits de façonnage.

Sans doute assez plastique, le matériau devait autoriser une exécution rapide. Les stries de tournage sont relativement lâches et semblent ne pas être souvent retouchées après le tournage au point que, même sur les vases ouverts, elles ne sont pas toujours effacées. Si, dans certains cas, les parois peuvent être très minces (entre 3 et 5 mm d'épaisseur), on constate en revanche, sur de nombreux exemplaires, des épaisseurs singulières, notamment au niveau de la base.

2. La typologie.

Le mobilier recueilli peut être classé en trois grands groupes distincts, très inégalement représentés (Fig. 7) :
- la vaisselle d'une part, qui compose l'écrasante majorité de l'ensemble (6507 fragments soit 99,57 % du total des éléments recueillis) ;
- les éléments artisanaux, essentiellement des pesons, qui réunissent 21 fragments soit 0,32 % du total ;
- les éléments architecturaux enfin, extrêmement peu nombreux (7 fragments soit 0,1 % du total).

❑ Les éléments architecturaux.

Dans ce groupe très mal représenté comptent exclusivement des fragments de *tegulæ*, parmi lesquels aucun élément ne permet de relever les dimensions

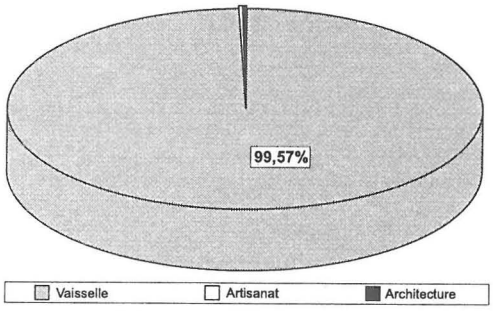

Figure 7 - Répartition au sein de la production de céramique à pâte claire aixoise entre la vaisselle, les éléments architecturaux et les éléments artisanaux.

des tuiles fabriquées. La pâte utilisée est de couleur beige très clair ou carrément rose.

❑ Les éléments artisanaux.

Ils réunissent 16 individus au total au sein desquels on trouve d'une part des cales de potier, de l'autre des poids de tisserand (Fig. 8).

▮ *Les cales de potier.*

Il s'agit de six pesons circulaires mesurant entre 11 et 12 cm de diamètre et pourvus d'un percement central de 2 à 3 cm réalisé avant cuisson (Fig. 8, n° 1).

Ces objets sont généralement interprétés comme des cales de potiers. Un lot identique a été trouvé à Aix-en-Provence même, dans une *insula* fouillée sur le site de la cour de l'Archevêché en 1984 (Fixot *et al.* 1986, p. 216-217, Fig. 21A, nos 1522 à 1528 et 1618)[12].

▮ *Les poids de tisserand.*

On en compte 10 répartis en deux types. On trouve d'une part un peson circulaire plein, de 11 cm de diamètre, percé en partie supérieure de deux trous circulaires de petites dimensions (moins d'un cm) (Fig. 8, n° 2).

Le second groupe, plus nombreux, réunit des éléments de forme tronconique, percés de part en part sur leur face latérale. Ces objets portent presque tous un

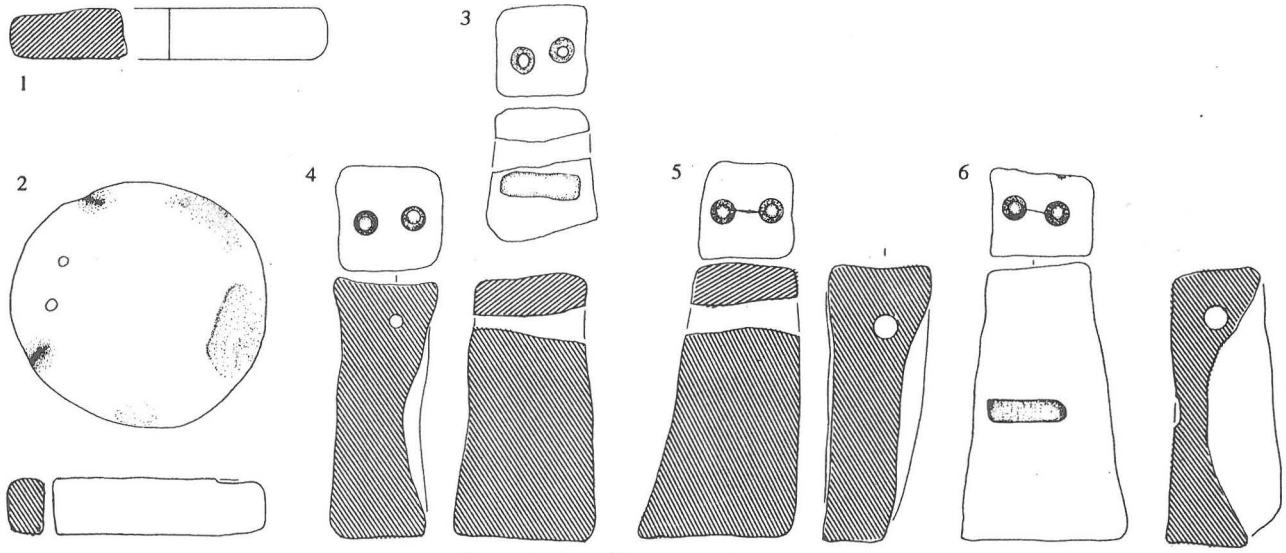

Figure 8 - Les éléments artisanaux.

12 Ce contexte est daté de la fin du Ier-début du IIe s. de n. è. Huit exemplaires étaient concentrés dans un même espace.

cartouche anépigraphe sur une de leur grande face et deux cercles estampés sur le dessus. La plupart présentent d'importantes traces d'usure sur leur face arrière supposant, au sein même de l'officine de potier, une utilisation secondaire à leur destination initiale, que nous ne savons expliquer. Leur pâte est beige clair ou rose-orangé[13] (Fig. 8, n^{os} 3 à 6).

3. La vaisselle.

Si l'on excepte les quelques objets précédents, l'essentiel du mobilier recueilli relève de la vaisselle en céramique commune, vases ouverts et fermés destinés à la table, au service et surtout à la petite resserre.

De cet ensemble, on retiendra surtout la proportion très élevée des vases fermés : 164 individus identifiés contre 27 seulement pour les vases ouverts, soit plus de 85,85 % du total du NTI (Fig. 9).

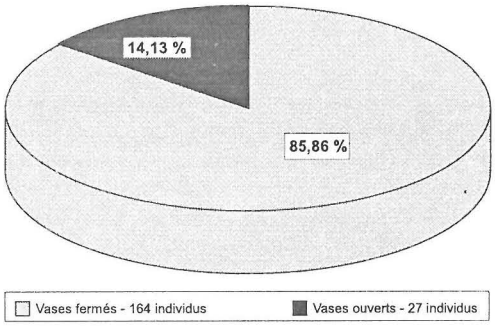

Figure 9 - La vaisselle : répartition entre les vases de forme ouverte et les vases de forme fermée.

❑ Les formes ouvertes.

Trois catégories principales composent le répertoire des formes ouvertes, dont le nombre, on l'a vu, est peu important : à peine plus de 15 % du total du nombre typologique d'individus. On compte d'une part des coupes auxquelles nous avons associé le seul exemplaire attesté de coupe-couvercle, des jattes et des mortiers.

Ces différentes catégories ne sont toutefois pas représentées de façon égale. On dénombre en effet 18 coupes pour 7 jattes et 2 mortiers seulement (Fig. 10 et 11).

▮ *Les coupes.*

Parmi les coupes présentes ont été distinguées 5 formes principales (Fig. 11, n^{os} 7 à 20 et Fig. 12).

- *Type 1*

Un seul exemplaire répertorié (Fig. 11, n° 7).

Il s'agit d'une large coupe à vasque évasée et peu galbée dont le flanc est à peu près régulièrement convexe. Il se termine par un bord arrondi, projeté dans la continuité de la panse. La paroi a une épaisseur constante. La base est manquante mais on peut vraisemblablement restituer un pied annulaire.

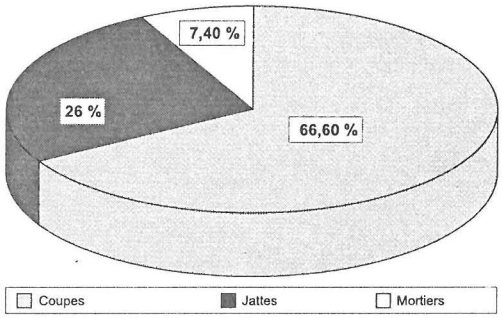

Figure 10 - Répartition au sein des vases de forme ouverte entre les coupes, les jattes et les mortiers.

Le vase, de pâte couleur brun clair, était entièrement recouvert d'un engobe de couleur brun rouge.

Diamètre d'ouverture : 21,8 cm.

Forme qui évoque les bols en céramique campanienne A de type 31b et 2974 (Morel F 2951-2954, 2977-2978).

- *Type 2*

Cinq exemplaires répertoriés qui présentent, dans leurs dimensions, une grande homogénéité (Fig. 11, n^{os} 8 à 10).

Il s'agit d'une coupe hémisphérique à flanc oblique se déversant sensiblement au niveau du bord. Celui-ci, arrondi, se situe soit dans le prolongement de la courbure du flanc, soit l'accentue en se déversant vers l'extérieur. Il se caractérise par un léger surépaississement qui peut parfois former un petit bourrelet (n° 9). La paroi a une épaisseur souvent irrégulière due aux traces de tournage qui sont perceptibles sur le profil extérieur. Un ex. se distingue par la minceur et l'obliquité de sa paroi ainsi que l'affinement de son bord (n° 10).

Les cinq vases, à pâte de couleur brun clair, étaient entièrement recouverts d'un engobe dont la couleur varie du rouge-orangé soutenu ou brun-rouge. Diamètres d'ouverture compris entre 21 et 22 cm.

Comme la précédente, cette coupe est héritée du répertoire italique. Sa forme correspond en effet à celle des exemplaires tardifs de coupe en céramique campanienne du type 8Bc (Morel 2943) dont P. Arcelin a bien montré récemment l'évolution morphologique (Arcelin 1991, p. 219 à 221 et Fig. 13). Parmi les céramiques campaniennes A en usage dans le vaisselier aixois de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., cette coupe 8Bc constitue du reste la forme la plus fréquemment utilisée (Nin 1996a, p. 278-280) et on lui trouve très rapidement associé un lot important de copies en céramique à pâte claire engobée.

Ce type de coupe, apparu, semble-t-il, autour des années 30 av. n. è., se retrouve fréquemment dans les niveaux augustéens où sa présence apparaît comme un palliatif à l'arrêt des importations italiques[14].

Correspondance : Pasqualini coupe de type 1b[15].

---

13 Des séries de poids tout à fait analogues ont été découvertes dans les ateliers de Sallèles-d'Aude. Ils participent de la même manière de la production de ces officines.

14 Voir à ce propos le matériel issu des puits 2, 7 et 12 de la Colline Saint-Jacques à Cavaillon (Dumoulin 1965).

15 La production de ce type de coupe est bien attestée sur l'atelier varois de Lorgues avec une pâte très chargée en mica (Pasqualini 1985, fig. 1, groupe 1a, p. 177) : la chronologie proposée pour ce type nous paraît cependant un peu tardive (10-170 de n. è.). Elle ne tient pas compte des exemplaires précoces reconnus à Glanum et dans un certain nombre de sites du Vaucluse et de Basse-Provence.

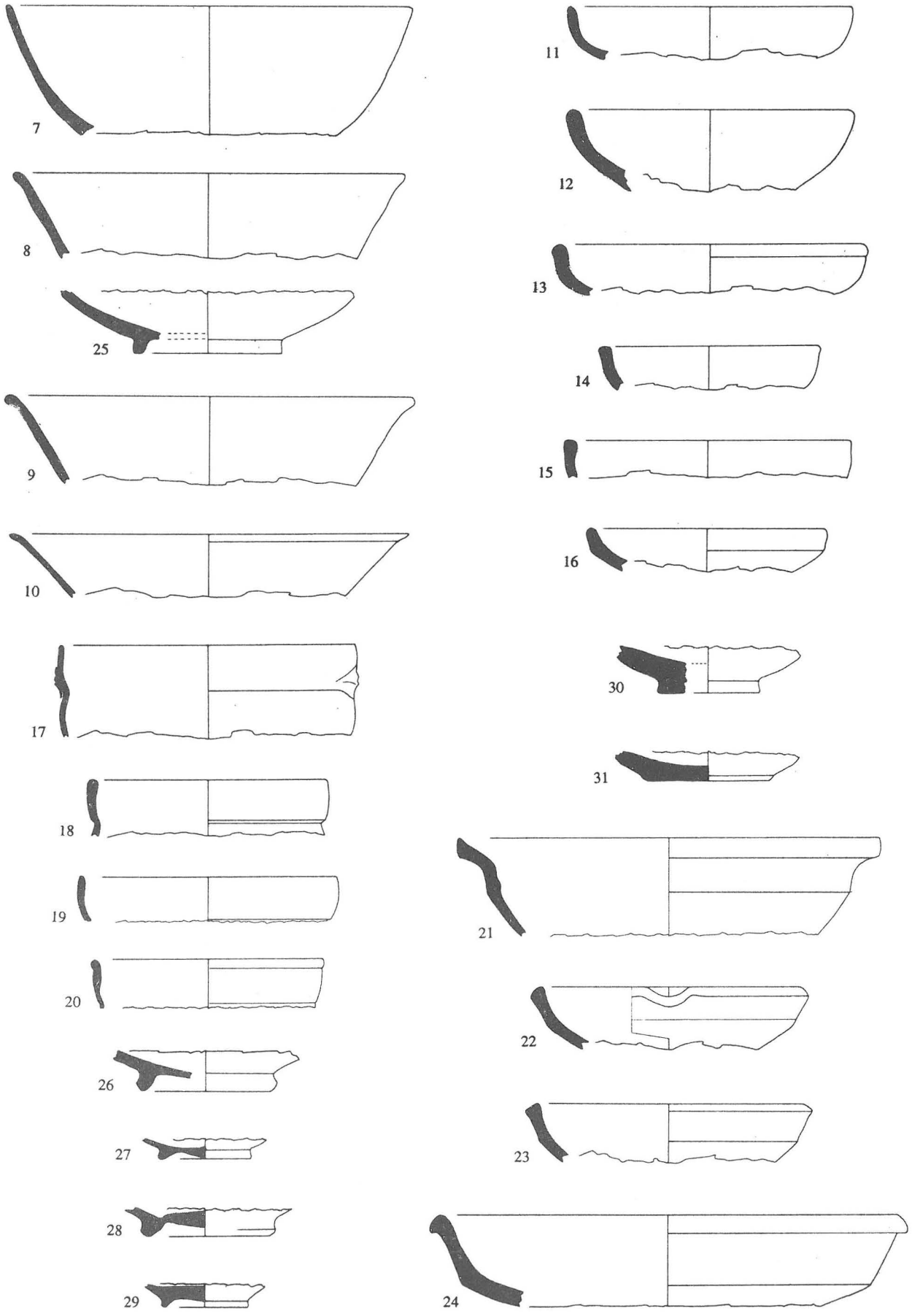

Figure 11 - Les vases de forme ouverte.

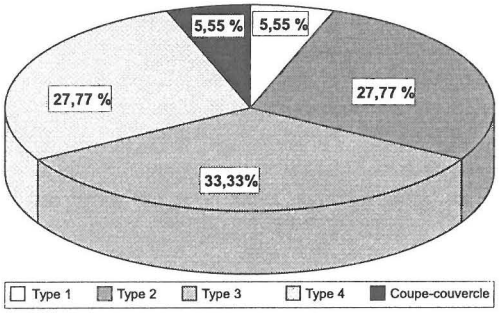

Figure 12 - Répartition des différents types de coupes.

Chronologie proposée : 30 av. n. è.- seconde moitié du I^er s. de n. è.

- *Type 3*

Six exemplaires recensés (Fig. 11, n^os 11 à 15).

Il s'agit d'une coupe hémisphérique dont le flanc est régulièrement convexe. La forme du bord est en revanche plus variable. Celui-ci peut être arrondi avec un léger affinement de sa partie extrême (Fig. 11, n° 13) ou surépaissi. Cet épaississement se traduit alors soit par un petit bourrelet (Fig. 11, n^os 11 et 12), soit par une section carrée, obtenue par enlèvement de matière (Fig. 11, n^os 12, 14 et 15). La base est inconnue.

Le diamètre d'ouverture est généralement inférieur à celui des deux types précédents. Il est compris entre 12 et 17 cm.

- *Type 4*

Un seul exemplaire recensé (Fig. 11, n° 16).

Il s'agit d'une coupe hémisphérique, sans doute peu profonde, dont le profil intérieur du flanc est assez régulièrement convexe tandis que le profil extérieur est marqué, en partie haute, par une pliure dessinant une carène légère. Le bord est simple et arrondi.

La base est manquante. Peut-être faut-il lui associer un fond du même type que le fond n° 30, dont la forme correspond bien à celle du pied des coupes-couvercles connues lors des décennies ultérieures (Fixot *et al.* 1986, p. 217, et Fig. 21 A et B ; Nin 1987).

C'est en effet la présence de la carène qui a conduit à interpréter ce vase comme une coupe-couvercle en raison de la similitude morphologique qu'il entretient avec la coupe-couvercle répertoriée sous l'appellation CL REC 15d dans le DICOCER (Py 1993, p. 239), le caractère peu marqué de la carène s'expliquant peut-être ici par la précocité de la forme[16]. Le vase, en céramique à pâte de couleur claire, n'est pas engobé.

- *Type 5*

Cinq exemplaires recensés (Fig. 11, n^os 17 à 20).

Il s'agit d'une coupe dont le flanc, sans doute à profil convexe, est séparé du bord par un resserrement marqué. La lèvre, à bord simple, est droite ou le plus souvent légèrement convexe. On note la présence d'anses dont l'attache supérieure est placée à la jonction panse-bord. Les parois de ces vases sont très fines. Le vase n° 19 présente la particularité d'avoir un bord marqué par un petit bourrelet.

La pâte est généralement de couleur brun clair ; les surfaces sont entièrement recouvertes d'un engobe de couleur rouge-brun. Les diamètres d'ouverture sont compris entre 13 et 16 cm.

Cette forme est inspirée des productions de céramiques à parois fines du type Mayet XC, dont la phase d'expansion la plus vaste se situe à l'époque augustéenne. La production de ce type de vase en céramique à pâte claire est bien attestée en Provence dans les trois ou quatre premières décennies de n. è. (Pasqualini 1993, p. 311-314). La découverte, sur le site du Clos de la Tour à Fréjus, d'un exemplaire complet daté de 10 av. n. è. tendrait même à indiquer l'existence d'une production plus précoce encore (Rivet 1980, p. 728, forme 20 et Rivet 1996, p. 345 et Fig. 19, n^os 9 à 12).

▮ *Les jattes.*

Appartiennent à cette catégorie sept exemplaires, soit le quart du total des formes ouvertes, qui se répartissent en deux types distincts.

- *Type 1*

Un seul exemplaire recensé (Fig. 11, n° 21).

Il s'agit d'un vase dont le flanc, oblique, a une paroi presque rectiligne. La jonction flanc/bord est marquée par une légère inflexion de la paroi vers l'intérieur. Sur le profil extérieur, l'épaulement est caréné. La lèvre, à marli incliné, est très divergente et de faible hauteur. Terminée par un bord en amande, elle est soulignée par une gorge intérieure à peine marquée.

La base est manquante. Des traces de stries de tournage sont visibles sur le profil intérieur, notamment au niveau de l'épaulement où la paroi est plus épaisse.

La pâte est beige clair et dépourvue d'engobe. Le diamètre d'ouverture est de 23 cm.

La forme de ce vase est très proche de celle d'une jatte carénée en céramique à pâte claire engobée, découverte dans la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (Mellinand 1993, 20, pl. XII, n° 73). Sur cet exemplaire marseillais la base est annulaire.

Ce type de jatte présente des similitudes très importantes avec des jattes en céramique kaolinitique découvertes à Vaison (forme 7, Goudineau 1977, 162 (Fig. 3a à 3c) et p. 163) et à Dieulefit (Goudineau, Gras 1978, p. 198 et 200, Fig. 5, n^os 1 à 4) pour lesquelles les auteurs ont souligné l'héritage protohistorique. Des jattes d'un type analogue ont été découvertes à Aix-en-Provence, dans des niveaux de chaussée augustéens (Nin 1996b)[17].

- *Type 2*

Six exemplaires connus (Fig. 11, n^os 22 et 23).

Il s'agit d'un vase dont le flanc est assez régulièrement convexe à l'intérieur. Son profil extérieur est marqué par une carène très légère, plus ou moins prononcée cependant selon les individus. Sur certains exemplaires, le bord, un peu surépaissi, est biseauté à l'extérieur et

16 On notera que cette forme est absente de la typologie des céramiques à pâte claire établie par M. Pasqualini (Pasqualini 1993) malgré sa fréquence importante dans les vaisseliers provençaux (Fixot *et al.* 1986 et Nin 1987, p. 216-219).

17 Cette pièce présente également quelques similitudes avec un vase en céramique à pâte claire classé dans le DICOCER dans la rubrique des urnes à deux anses, CL REC 12b, pour lesquelles la datation proposée est de -50/-1 (Py 1993, p. 236) ou encore avec la jatte CL REC 13j (-200/-1) (Py 1993, p. 238).

dessine un petit bourrelet intérieur. Sur d'autres, il est au contraire à peu près horizontal. Présence d'un bec verseur de petite taille obtenu par simple pression du doigt sur la partie supérieure de la lèvre.
La pâte est de couleur beige clair ou rosée. On n'observe pas de traces d'engobe. Le diamètre d'ouverture est compris entre 12 et 15,5 cm.

▮ *Les mortiers.*

Seuls deux exemplaires de mortier ont été recensés. Ils appartiennent au même type (Fig. 11, n° 24).

Il s'agit de pièces dont le flanc, régulièrement convexe, est séparé de la partie haute par une carène très angulaire. La lèvre se termine par un bord divergent dont le profil est obtenu par enlèvement de matière en partie extérieure de la paroi. Les parois sont épaisses. La pâte est couleur brun clair et les surfaces non engobées. Le diamètre d'ouverture est de 26 cm.

▮ *Les fonds.*

Il est difficile de rattacher à l'un ou l'autre type les 13 exemplaires de base, bien identifiés comme appartenant à une forme ouverte (morphologie, présence d'engobe sur les surfaces intérieures en particulier, absence de stries de tournage intérieures).
Ces bases sont presque toutes annulaires. Certaines, qui forment un petit pied (Fig. 11, n^{os} 25 et 26), sont vraisemblablement attribuables aux coupes de types 1 et 2, voire 3. Les diamètres du pied sont compris entre 7 et 8 cm. Un exemplaire a un pied de petit diamètre (5 cm ; n° 27).
On notera sur certains éléments l'épaisseur particulière du fond qui apparaît un peu comme une caractéristique de cette production (Fig. 11, n^{os} 28 et 29). On retrouve en effet des épaisseurs analogues ou encore supérieures sur de nombreuses bases de formes fermées.
Enfin, deux exemplaires présentent un fond plat. Pour le premier (Fig. 11, n° 30) qui a une base très petite, on a proposé un rapprochement avec la coupe-couvercle de type 4, pour une pièce, il est vrai, vraisemblablement de taille supérieure.
Le second pourrait appartenir sinon à un mortier –le diamètre de la base nous paraît un peu petit– tout au moins à une jatte (Fig. 11, n° 31).

❑ Les vases fermés.

Avec 164 individus recensés, le groupe des vases fermés constitue l'essentiel de la production soit près de 86 % de l'ensemble de la vaisselle.

Le caractère très incomplet des éléments étudiés n'a pas toujours permis de déterminer précisément les différentes catégories représentées. Aussi, la typologie proposée ici, a-t-elle seulement une valeur indicative destinée à donner les principaux critères retenus pour l'établissement d'une classification préliminaire (Fig. 13).

Pour la répartition des différents types de vases au sein de ce groupe on se reportera au Tableau 5 et à la Fig. 14.

▮ *Les cruches.*

La place des cruches au sein du groupe des vases fermés apparaît importante. En atteste le nombre élevé de pièces à peu près sûrement identifiées : 41 individus, soit 25 % du total.

Trois types ont été distingués (Fig. 15).

- Type 1

Il réunit 16 individus, soit 39 % de l'ensemble des cruches. Il s'agit, pour la forme générale, de cruches à col haut et très légèrement tronconique, à embouchure étroite et à panse sans doute globulaire, sur lesquelles la liaison col/panse est plus ou moins marquée. Les exemplaires les mieux conservés portent une anse placée sous le bord. Ce dernier présente, quant à lui, plusieurs variantes : cruche à bord simple marqué par un simple surépaississement et une légère inflexion (Fig. 13, n° 32), plus ou moins accentués (Fig. 13, n^{os} 33 à 35). Le diamètre d'ouverture est compris entre 4,7 et 5,5 cm.

Il peut également former un léger bourrelet (Fig. 13, n° 36) ou encore présenter soit un profil en amande, détaché du col et souligné par une légère gorge intérieure (Fig. 13, n° 37), soit un petit bandeau (Fig. 13, n° 38).
Les diamètres d'ouverture de ces exemplaires sont sensiblement plus petits : 3,6 à 4 cm.
Enfin, nous avons isolé deux pièces. Si la forme générale du vase n° 40 apparaît analogue à celle des cruches précédentes, il se distingue par sa lèvre à bord en bourrelet, formant un ergot marqué vers l'extérieur, ainsi que par la présence d'un sillon dans la partie supérieure du col.
Le n° 41 se caractérise par sa lèvre en forme de calice,

		2522	2530	2677	2692	2695	2762	3062	3063	3079	3088	TOTAL	
												Nb.	%
Cruches	Type 1	-	-	1	1	10	2	1		1		16	9.75
	Type 2	-	-	2	2	2	6					12	7.31
	Type 3	-	-	3	-	8	2					13	7.92
	Cruches ou amphores	2	1	4	-	3	3					13	7.92
Urnes	Type 1a 1	-	1	1	-	3	2					7	4.26
	Type 1a 2	1	-	2	-	2	2					7	4.26
	Type 1b 1	-	3	6	2	27	4					42	25.6
	Type 1b 2	-	-	3	1	7	2					13	7.92
	Type 2	1	1	4	3	3	4					16	9.75
	Amphores	2	1	2	-	-	2					7	4.26
	Vases fermés Indéterminés	1	1	3	1	8	1		1		2	18	10.97
TOTAL		7	8	31	10	73	30	1	1	1	2	164	
		4.26%	4.87%	18.90%	6.09%	44.51%	18.29%	0.60%	0.60%	0.60%	1.21%		

Tableau 5 - Répartition par unités stratigraphiques des différents types de formes fermées.

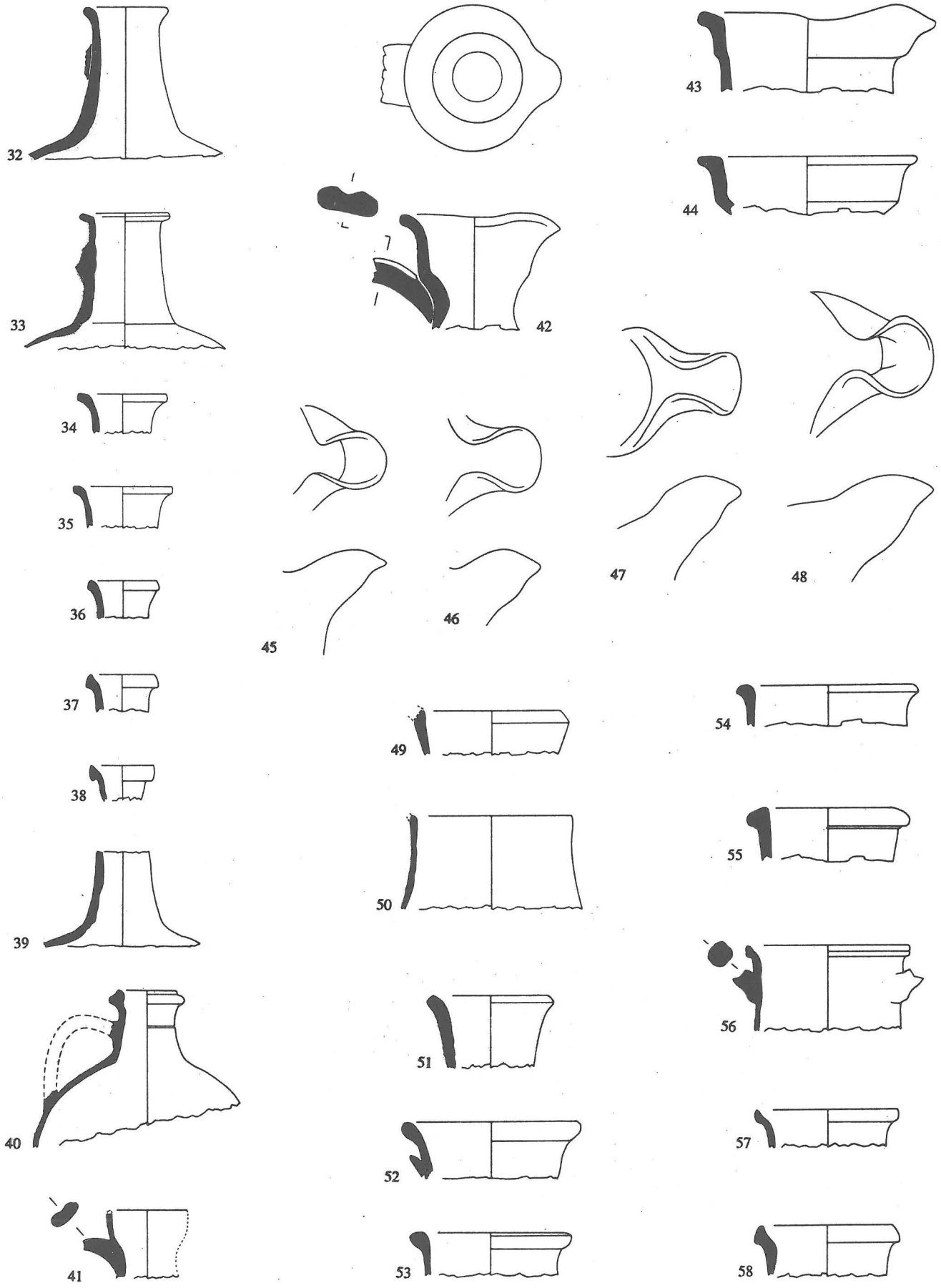

Figure 13 - Les cruches.

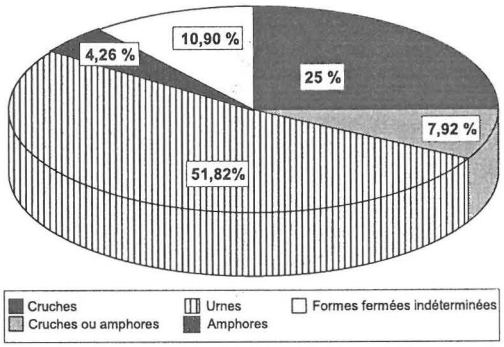

Figure 14 - Répartition au sein des vases de forme fermée entre les cruches, les urnes, les amphores, les cruches ou amphores et les formes fermées indéterminées.

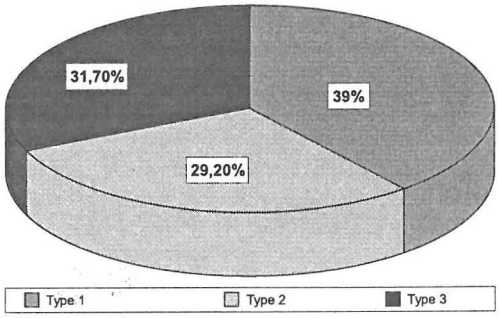

Figure 15 - Répartition au sein des cruches entre les formes de type 1, de type 2 et de type 3.

terminée par un bord simple, arrondi, qui rappelle celle de la CL REC 3e[18].

- *Type 2*

Ce type réunit un groupe assez homogène de douze cruches à embouchure large, munies d'un bec verseur, au sein desquelles la taille de l'embouchure apparaît comme un caractère distinctif. Ce lot constitue 29,2 % des formes avérées de cruches.

Type 2a : il s'agit d'une cruche à embouchure étroite, connue par un seul exemplaire (Fig. 13, n° 42). La liaison entre le col que l'on devine court et la lèvre, seul élément véritablement connu, est marquée par une gorge intérieure. La lèvre qui forme un bandeau vertical de 3,5 cm de hauteur, est terminée par un bord simple, divergent. L'attache supérieure de l'anse pseudo-bifide, pourvue d'une dépression centrale large de 3 cm, est placée au raccord entre le bandeau et le col. Le verseur, peu important, est obtenu par pincement et étirement de la lèvre. Le diamètre de l'embouchure est de 8,1 cm et de 8,7 cm au niveau du verseur.

La pâte est beige-rosé. Aucune trace d'engobe n'a été décelée.

Type 2b : ce type rassemble deux exemplaires (Fig. 13, n^{os} 43 et 44). La forme générale du vase est identique ; seules changent ses proportions. Le diamètre d'ouverture est en effet sensiblement plus grand (12 cm ; avec le versoir, 13 cm) et la hauteur du bandeau, au contraire, inférieure (2,5 cm).

Ils présentent les mêmes caractéristiques pour la pâte et le traitement de surface.

Type 2c : enfin, sous ce type nous avons réuni 9 becs verseurs, assez proches des précédents mais que leur taille, nettement supérieure, rattacherait plutôt à des vases de plus grandes dimensions (Fig. 13, n^{os} 45 à 48). La morphologie de ces becs, assez saillants et relevés, rapproche ces cruches de la forme de l'aiguière et constitue ici plutôt un indice d'ancienneté.

Les quelques éléments de comparaison sont en effet issus de contextes de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C./changement d'ère[19]. Il s'agit notamment des séries de cruches à pâte claire découvertes dans le dépotoir de la Beaume au Beaucet, datées par les fouilleurs des années 50/40 av. J.-C et 10/15 apr. J.-C. (Arcelin *et al.* 1978, p. 113 à 146 et plus particulièrement p. 123 à 125 et p. 124, n^{os} 1 à 8) ou encore de l'*oppidum* de Roquefavour à Ventabren (Musso 1985, p. 82). Ce type de cruche est en tout cas totalement absent de la typologie établie par M. Pasqualini pour les céramiques à pâte claire provençales du Haut-Empire[20].

Les pâtes sont beige-rosé et chamois. Pas de trace d'engobe.

- *Type 3*

Ce type réunit treize exemplaires dont le col droit est terminé par un bord simple situé dans son exact prolongement, sur lequel se greffe un départ d'anse (Fig. 13, n^{os} 49 et 50). Deux formes principales se détachent dans ce groupe :

type 3a : sur l'exemplaire n° 49, le bord a une forme triangulaire obtenue par enlèvement de matière en partie haute du profil externe. C'est sur le biseau ainsi formé que se rattache l'anse.

type 3b : l'exemplaire n° 50 se distingue par la minceur de ses parois et l'absence de tout traitement du bord.

La pâte de ces deux individus est beige clair. Ils n'offrent pas de trace d'engobe.

▮ *Vases fermés indéterminés : cruches ou amphores ?*

Ce groupe qui représente 7,9 % de l'ensemble des formes fermées, regroupe un ensemble de treize vases que leurs parties connues ne permettent de rattacher assurément ni à l'ensemble des cruches ni à celui des amphores. Sont présentés ici les éléments les plus significatifs ou les mieux conservés (Fig. 13, n^{os} 51 à 58).

Vase n° 51 : il s'agit d'un vase dont le col, divergent, se termine par un bord simple à peine déversé et de section angulaire. Les parois sont relativement épaisses. La pâte est beige. Diamètre d'embouchure : 7 cm.

Vase n° 52 : vase fermé à col large divergent terminé par une lèvre à bord simple légèrement déversé et en forme de bourrelet. L'attache d'une anse est visible sur le col, sous la lèvre, sans qu'on puisse savoir si le vase en possédait une ou deux. La pâte est de couleur beige. Diamètre d'embouchure : 10 cm.

Vase n° 53 : vase fermé à col droit terminé par un bord

18 DICOCER, type CL REC 3e. Datation proposée : -125/100.

19 Les exemplaires aixois se distinguent cependant un peu de ces derniers par l'aspect moins protubérant du verseur.

20 La seule correspondance dans la rubrique des céramiques à pâtes claires récentes du DICOCER est la forme CL REC 6a (Py 1993, 210) pour laquelle la datation proposée est : -25/25.

épaissi formant un important bourrelet à l'extérieur, faceté sur le dessus. La pâte est de couleur beige. Diamètre d'embouchure : 9 cm.

Vase n° 54 : forme très proche de la précédente hormis le bord dont la forme en bourrelet est amincie au contact avec le col. La pâte est de couleur beige-rosé. Diamètre d'embouchure : 10 cm.

Vase n° 55 : vase fermé à col à peine divergent, terminé par un bord en forme d'amande, épais et souligné d'une moulure au raccord avec le col. La pâte est de couleur beige rosé. Diamètre d'embouchure : 9 cm.

Vase n° 56 : vase à col droit terminé par une lèvre à bord mouluré, pourvue d'une gorge intérieure. L'attache de l'anse, dont la section est presque quadrangulaire, est placée en partie haute du col. Le col est souligné par un sillon. Diamètre d'embouchure : 9 cm.

Vases n^{os} 57 et 58 : il s'agit de deux vases fermés dont la seule partie conservée apparaît très proche tant par sa morphologie que par les dimensions. Seule l'épaisseur de leur paroi distingue ces deux pièces. Le col, droit, est terminé par une lèvre déversée à bord en baïonnette dessinant une gorge intérieure. La pâte est de couleur rose orangé. Diamètre d'ouverture : 8 cm.

▮ *Les urnes.*

Ont été classées dans cette catégorie un ensemble de 85 pièces différentes (soit 51,8 % de l'ensemble des formes fermées) parmi lesquelles se distingue un lot relativement important de vases que leur fréquence au sein de l'ensemble étudié (69 individus recensés soit 42 % des vases fermés et 81 % des urnes) et leur relative homogénéité morphologique désignent comme un groupe spécifique (Fig. 16 et 17). Ce lot est traité sous le type 1 (Fig. 18, n^{os} 59 à 79).

- Type 1

Il s'agit de vases à embouchure ronde et large, pourvus d'un col assez haut et terminé par une lèvre déversée à bord simple dont la section peut être soit arrondie, soit rectangulaire.

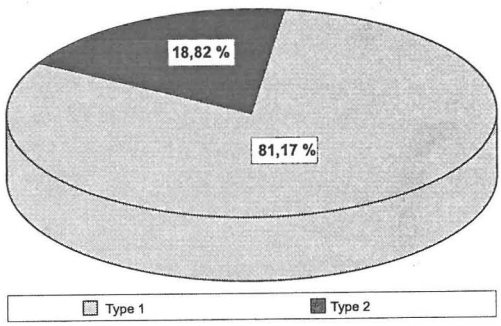

Figure 16 - Répartition entre les urnes de type 1 et de type 2.

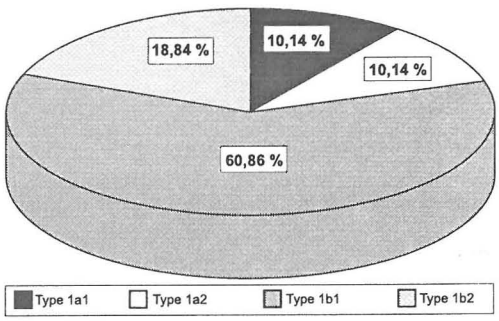

Figure 17 - Répartition au sein des urnes de type 1, entre les urnes de type 1A1, 1A2, 1B1, 1B2.

Sur l'exemplaire le mieux conservé (Fig. 18, n° 68), la panse, dont est seulement connu le départ, apparaît relativement globulaire tandis que la liaison col/panse est soulignée par un léger ressaut.

Dans la classification interne de ce groupe deux paramètres sont apparus discriminants.

Le premier est l'orientation du col. Les vases ont ainsi été différemment classés selon que ce dernier est droit (sous-groupe 1A) ou au contraire divergent (sous-groupe 1B).

Le second, propre aux deux sous-groupes définis, est déterminé par l'orientation de la lèvre qui peut être soit horizontale (1A 1 ou 1B 1) soit déversée (1A 2 ou 1B 2).

Type 1A 1 (Fig. 18, n^{os} 59 à 64) : le diamètre de ces vases est compris entre 10,5 et 18 cm et la relative régularité de la courbe des diamètres d'ouverture suppose l'existence de modules.

Type 1A 2 (Fig. 18, n^{os} 65 à 68) : bien qu'assez proches de ceux des vases précédents, les diamètres d'ouverture présentent ici une fourchette moins importante, comprise entre 11 et 15 cm.

Type 1B 1 (Fig. 18, n^{os} 69 à 76) : on retrouve sur cette série les mêmes dimensions que sur les séries précédentes mais avec une fourchette de diamètres plus large, comprise entre 9 et 20 cm.

A noter, sur le vase n° 71, la présence d'une légère gorge sur la partie supérieure de la lèvre.

Type 1B 2 ((Fig. 18, n^{os} 77 à 79) : Les diamètres des trois exemplaires répertoriés mesurent respectivement 11,5, 18 et 19,5 cm.

- Type 2

Sont rassemblés sous ce type 16 vases de formes très différentes dont le seul point commun est l'absence à peu près totale de col. Sont présentées ici les formes principales (Fig. 19, n^{os} 80 à 87).

N° 80 : urne à panse sans doute assez évasée, dont l'épaulement est terminé par une lèvre à bord triangulaire, souligné par une légère gorge intérieure. Départ d'anses sur l'épaulement. Diamètre d'ouverture : 9,3 cm.

N° 81 : urne à panse sans doute assez évasée, dont l'épaulement est terminé par une lèvre à bord en bourrelet souligné par un sillon extérieur. Départ d'anse visible sur l'épaulement. Diamètre d'ouverture : 9 cm.

N° 82 : urne dont ne sont connus que la lèvre et le départ de l'épaulement. La liaison entre ces deux parties est nettement marquée par une pliure. Lèvre à bord mouluré, à section en amande. Diamètre d'ouverture : 9,5 cm.

N^{os} 83 et 84 : urnes à panse évasée dont l'épaulement se termine par une lèvre à bord de section rectangulaire. Deux anses à trois sillons ont leur partie supérieure attachée sur l'épaulement. A noter la présence de fines rainures sur la partie inférieure de la lèvre du n° 84. Diamètre d'ouverture : 12,5 cm.

N° 85 : urne à panse sans doute globulaire dont l'épaulement, souligné par un léger ressaut, se termine par une lèvre déversée à bord arrondi. La liaison lèvre/épaulement est marquée par un sillon assez profond. Diamètre d'ouverture : 14 cm.

N^{os} 86 et 87 : sont réunis ici deux vases que rapproche

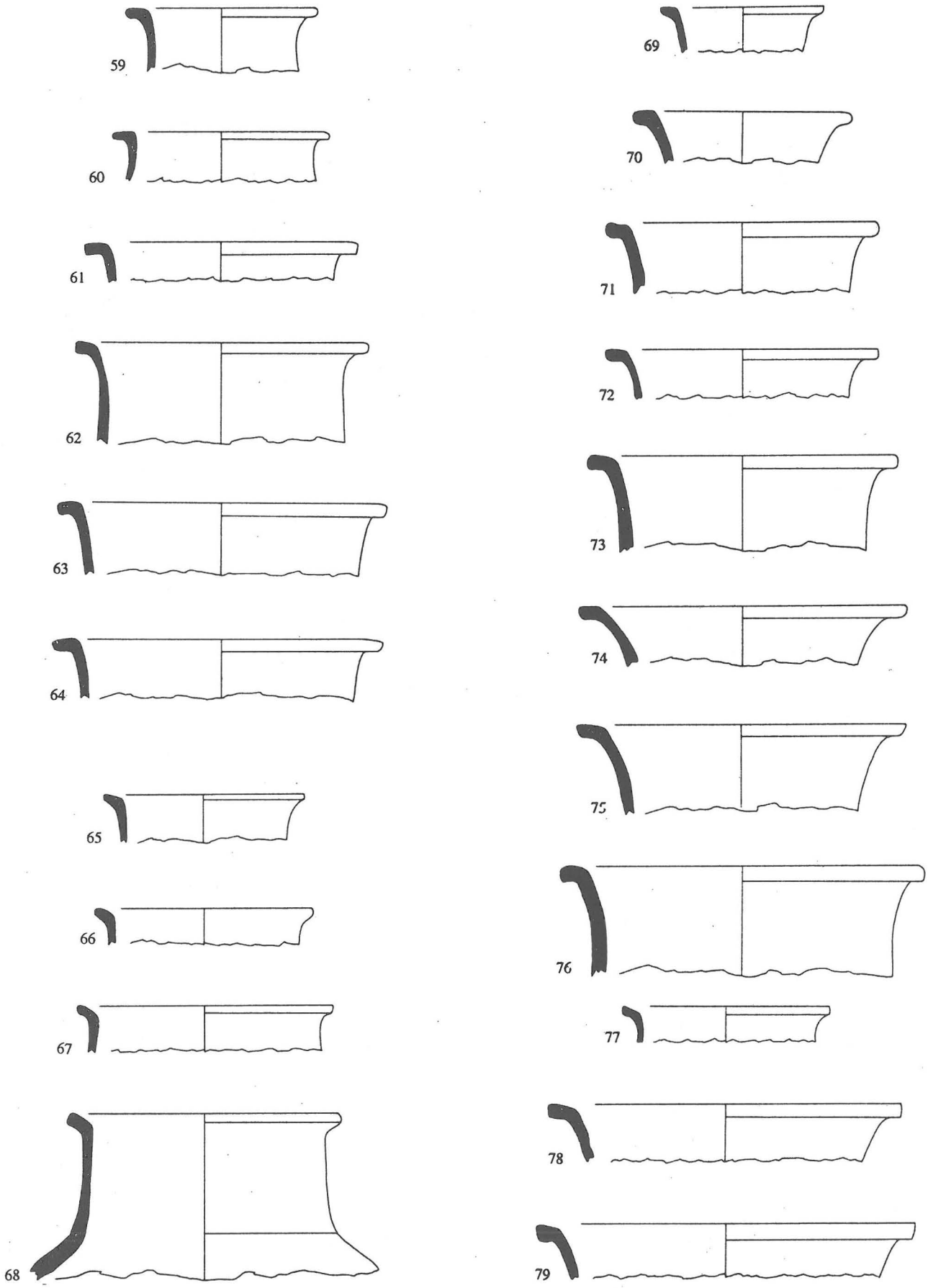

Figure 18 - Les urnes de type 1.

la forme de leur lèvre, seule partie connue. Déversée, elle est à bord mouluré. Diamètres respectifs d'ouverture : 10 et 21 cm.

Les amphores.

Sont réunies dans cette catégorie sept pièces qui relèvent d'une même série. Elles représentent à peine plus de 4 % de l'ensemble des formes fermées. Les diamètres d'ouverture sont compris entre 9 et 11,5 cm (Fig. 19, n^{os} 88 à 91).

Il s'agit de vases à col assez large et haut (6,5 cm) très légèrement tronconique. Sur l'exemplaire le mieux conservé, un anneau, en relief à l'extérieur et en creux à l'intérieur, marque le raccord entre le col et l'épaulement. La lèvre, à bord mouluré, forme un bandeau vertical concave.

Présence de deux anses dont l'attache supérieure est placée au niveau de la liaison col/lèvre. Largeur de la section : 5 cm. Il faut sans doute restituer à ce type de

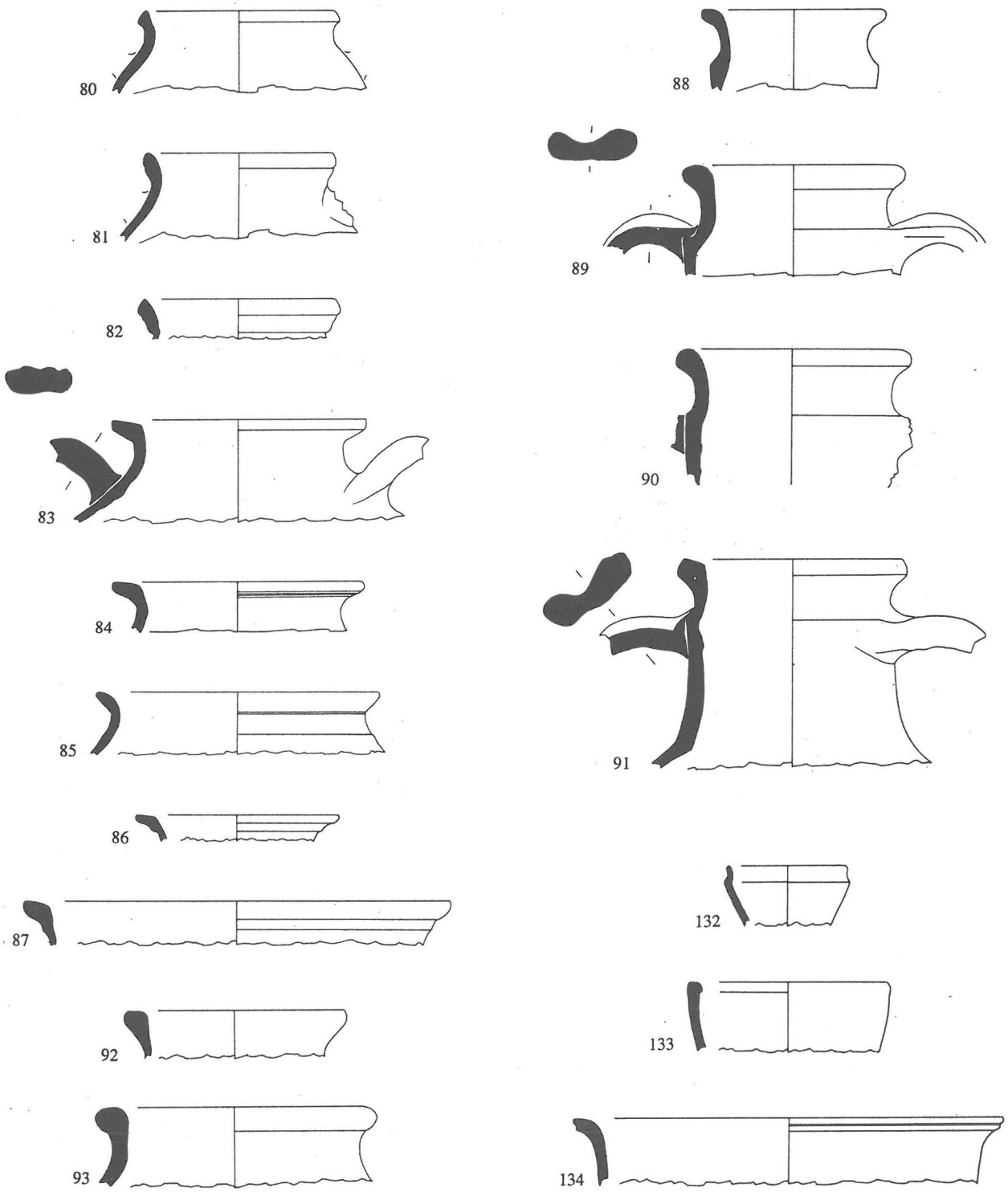

Figure 19 - Les urnes de type 2, les amphores, les formes fermées indéterminées et les formes indéterminées.

vase une panse assez globulaire ainsi qu'un fond annulaire.

Cette forme apparaît comme un compromis entre l'amphore gauloise de type G. 7, auquel elle se rattache notamment par la forme et l'importance du col, et l'amphore de type Laubenheimer A 17 (Laubenheimer 1990). Elle est en tout cas assez proche du type des amphores G. 7 découvertes dans l'atelier de Velaux-Moulin du Pont (Tchernia 1977, p. 231-232 et Fig. 6).

▮ ***Formes fermées indéterminées.***

Il s'agit de deux vases dont ne sont au mieux conservées que la lèvre et une partie de l'épaulement. S'ils se rattachent sans doute possible au groupe des formes fermées on ne sait dire précisément à quelle catégorie. On en compte 18 exemplaires, soit 10,9 % de l'ensemble des formes fermées, dont sont présentées ici les formes principales (Fig. 19, n^{os} 92 et 93).

N° 92 : vase dont la lèvre est pourvue d'un bord très épais de forme triangulaire. A en juger par la courbure que sa panse amorce, cette pièce semble dépourvue de col. Diamètre d'ouverture : 11 cm.

N° 93 : vase à col très court terminé par une lèvre dont le bord forme un épais bourrelet. L'épaisseur de la paroi tout comme le diamètre d'ouverture indiquent une pièce de gros gabarit. Diamètre d'ouverture : 15 cm.

▮ ***Les anses.***

L'important lot d'anses présentes dans le dépotoir laisse voir une assez grande variété tant dans les formats des récipients que dans la forme même des préhensions (Fig. 20, n^{os} 94 à 109).

- Anse de section simple.

La section de ce type d'anse peut être soit arrondie, soit rectangulaire et concerne généralement des vases de petites dimensions, plus rarement de gros récipients (Fig. 20, n° 94).

- Anses pourvues de dépressions.

La plupart des anses retrouvées dans le dépotoir appartiennent à la grande série des anses à section plate et à dépression longitudinale qui leur donne un aspect soit pseudo-bifide, soit pseudo-trifide, ou encore pseudo-quadrifide.

Anses à une dépression : on retrouve ce type d'anse sur des vases de toutes dimensions. La dépression est en fait peu marquée et donne plutôt à l'anse, qui peut être soit droite soit arrondie, une forme rubanée (Fig. 20, n^{os} 95 à 99).

C'est ce type d'anse qui accompagne les amphores (Fig. 20, n^{os} 98 et 99) et la dépression est alors quelquefois très importante.

Anse à deux dépressions : assez fréquent, ce type d'anse semble davantage caractéristique de vases de moyen et grand format. Les dépressions sont peu marquées et la section de l'anse très recourbée (Fig. 20, n° 100). Les anses sont toujours verticales.

Anse à trois dépressions : elles présentent la particularité d'être assez fréquentes et de se rencontrer sur tous les formats de vases même si elles accompagnent plus souvent les récipients de grandes dimensions. Leur section peut être rectangulaire, l'anse est alors plate et les dépressions assez régulières (Fig. 20, n° 101). Elle peut également être plus arrondie (Fig. 20, n^{os} 102 et 103), sa partie arrière étant alors à son tour creusée d'une voire deux légères dépressions.

- Anses à protubérance.

Bien qu'elles relèvent de la même classification générale que les précédentes, nous avons isolé ici un lot d'anses qui présentent la particularité de former une protubérance plus ou moins prononcée sur leur partie centrale. Ces anses, qui peuvent être pourvues d'une ou deux protubérances, appartiennent toujours à des pièces de grand format (Fig. 20, n^{os} 104 à 107).

- Anses à décor plastique.

Enfin, même si elles appartiennent à la série des anses à une dépression, nous avons isolé ici un ensemble d'anses pourvues d'un décor plastique rapporté qui évoque la décoration des vases métalliques. Cet élément se trouve toujours au point de liaison de l'anse

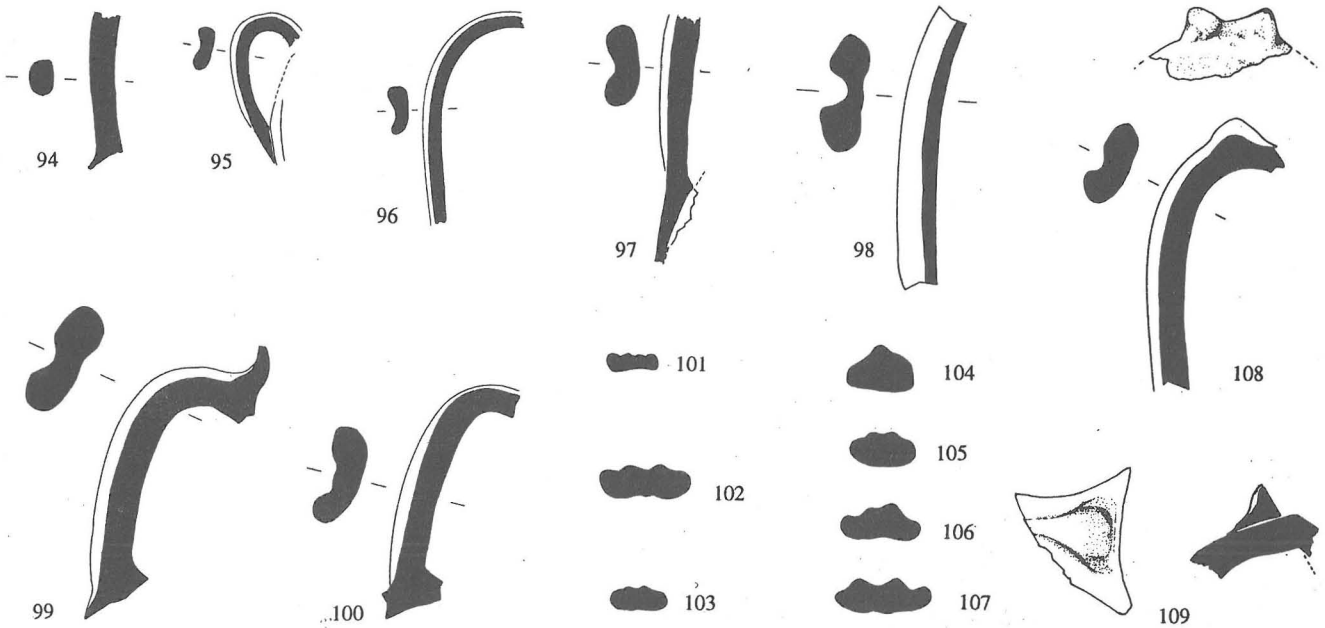

Figure 20 - Les anses.

avec la partie haute du vase, en l'occurrence le bord. Sa présence semble caractéristique des vases de grand format, vraisemblablement des cruches.

Les éléments plastiques reconnus relèvent de deux sortes :

- le décor plastique, de forme triangulaire, consiste en un ajout de pâte au point de départ de la dépression centrale de l'anse. Ecrasé sous la pression du pouce il forme alors deux protubérances latérales (Fig. 20, n° 109).
- il peut au contraire participer d'un apport de pâte plus important et former deux protubérances fortement mar-

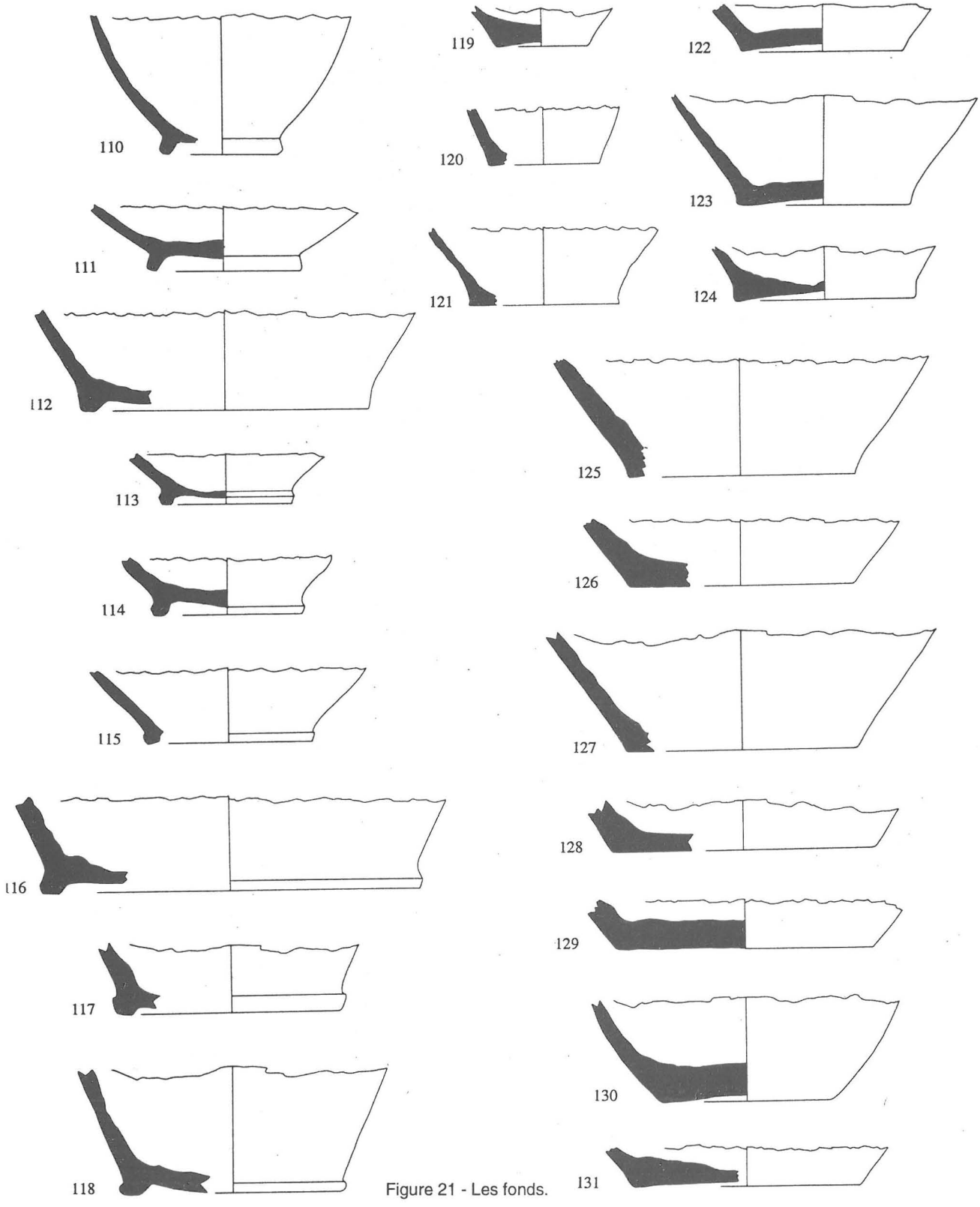

Figure 21 - Les fonds.

quées au départ de l'anse, de part et d'autre de la dépression centrale. Les faces latérales de cet ajout sont reprises au doigt (Fig. 20, n° 108).

En moins marqué, ce type de décor rappelle celui qui accompagne les cruches ornées d'une anse à disque découvertes à Sallèles-d'Aude (Laubenheimer 1990, p. 120, formes A5 et A6) pour lesquelles la datation proposée est comprise entre 20 et 60 de n. è.

Les fonds.

L'ensemble des fonds appartenant aux formes fermées se répartit en trois groupes très inégalement représentés : les fonds de type annulaire d'une part qui sont les moins nombreux, les fonds plats de l'autre, enfin, les fonds convexes (Fig. 21, n^{os} 110 à 131).

Les fonds annulaires : légèrement relevé et oblique, le pied peut être simple (Fig. 21, n^{os} 110 à 112), biseauté à la base (Fig. 31, n^{os} 113 à 116) ou encore former un léger bourrelet (Fig. 21, n^{os} 117 et 118).

Les fonds plats : qu'ils soient plats ou légèrement convexes, les fonds présentent là aussi quelques variantes. On trouve d'un côté des individus dont le raccord panse/base est souligné par une inflexion plus ou moins marquée (Fig. 21, n^{os} 119 à 125). De l'autre, des individus dont le raccord panse/base est simple (Fig. 21, n^{os} 129 à 131). Cette catégorie semble concerner surtout des vases de grandes dimensions. A noter sur de nombreux exemplaires l'épaisseur tout à fait singulière du fond qui peut atteindre 1, 5 à 1,8 cm. Elle est alors sensiblement supérieure à celle des parois.

❑ Les formes indéterminées.

Sont réunis dans cette rubrique trois exemplaires que nous n'avons pu rattacher assurément à aucune des catégories définies *supra* (Fig. 19, n^{os} 132 à 134).

N° 132 : la seule partie conservée du vase est la lèvre. Au-dessus d'une paroi oblique divergente (col, panse ?), dont elle se détache nettement, celle-ci, légèrement concave, se termine par un bord simple arrondi et forme un petit bandeau. Il pourrait s'agir ici d'un élément de cruche à lèvre en forme de calice. La pâte est de couleur beige rosé. Diamètre d'ouverture : 5,5 cm.

N° 133 : vase dont la panse à paroi verticale convergente est terminée par une lèvre à bord formant un bourrelet interne. La pâte est de couleur beige clair. Diamètre d'ouverture : 10 cm.

N° 134 : Vase dont la panse à paroi verticale est terminée par une lèvre déversée à bord simple à peine surépaissi, souligné, sur sa face extérieure, d'un sillon assez marqué. Le diamètre d'ouverture de ce vase (24 cm) invite à le ranger dans la catégorie des formes ouvertes. Il s'agit peut-être d'une forme de jatte. La pâte est de couleur beige clair.

III. LA CÉRAMIQUE NON AIXOISE

Si quelques indices de datation nous sont fournis par certaines des formes présentes au sein du lot de céramique à pâte claire locale, les cruches de type 2 par exemple ou encore les coupes de type 1, 2 et 5, c'est surtout le mobilier étranger à cet ensemble aixois qui apporte les informations les plus fiables.

Si l'on excepte une ou deux pièces qui peuvent apparaître comme des éléments résiduels –les éléments de campanienne A par exemple, les amphores Dr. 1 ou encore un fragment de commune ibérique assez singulier dans un tel contexte– le lot apparaît dans l'ensemble assez homogène (Fig. 22 et 23).

1. La vaisselle fine.

Elle réunit à peine 50 fragments soit 7 % du total de la céramique étrangère au dépôt de céramique à pâte claire aixois et se répartit exclusivement entre les productions campaniennes et leurs dérivées, les céramiques sigillées arétines et les céramiques à paroi fine, représentées par quelques fragments informes (6 fragments soit 12 % de la vaisselle fine).

❑ Les céramiques campaniennes et dérivées.

Ces productions comptabilisent 19 fragments soit 38 % de la vaisselle fine.

Si l'on excepte un fond de céramique campanienne A appartenant peut-être au type Morel 2943[21] (Fig. 22, n° 135) et un fond de céramique campanienne B (type CAMP B1), l'essentiel de ce mobilier est représenté par des céramiques dérivées de la campanienne A (12 fragments au total soit plus de 63 % de l'ensemble des campaniennes)[22] ou de la céramique campanienne à pâte grise, notamment une coupe à vasque hémisphérique terminée par un bord épaissi du type Morel 2683 (Fig. 22, n° 136).

❑ Les sigillées italiques.

Réunissant 25 fragments, les productions italiques représentent 50 % de la vaisselle fine, soit à peine plus de 3,5 % de l'ensemble du mobilier non aixois et constituent ici les marqueurs chronologiques principaux.

On compte 8 individus différents où prédominent les formes appartenant au service II de Haltern :

- élément apparenté au service I : une assiette Goudineau 1968, type 1c[23] (Fig. 22, n° 137) ;
- éléments apparentés au service II : quatre assiettes à bord incurvé et plus ou moins divisé, du type Halt. II (équivalent Goudineau 1968, type 26)[24] (Fig. 22, n^{os} 138 et 139), une coupe hémisphérique à bord droit et à division externe tripartite, fortement moulurée dans sa partie supérieure[25] (n° 140), une coupe tronconique du type Goud. 27A[26] au profil très peu dentelé, ornée de deux plages décorées à la roulette (n° 141).

21 Equivalent Arcelin 1980, forme 8Bc.

22 Elles ne sont représentées que par des éléments de fond difficilement identifiables ou des tessons informes.

23 Equivalent Conspectus 1.1.4.

24 Equivalent Conspectus 18.2.1. et 18.2.2.

25 Equivalent Conspectus 25.1.1.

26 Equivalent Conspectus 22.6.

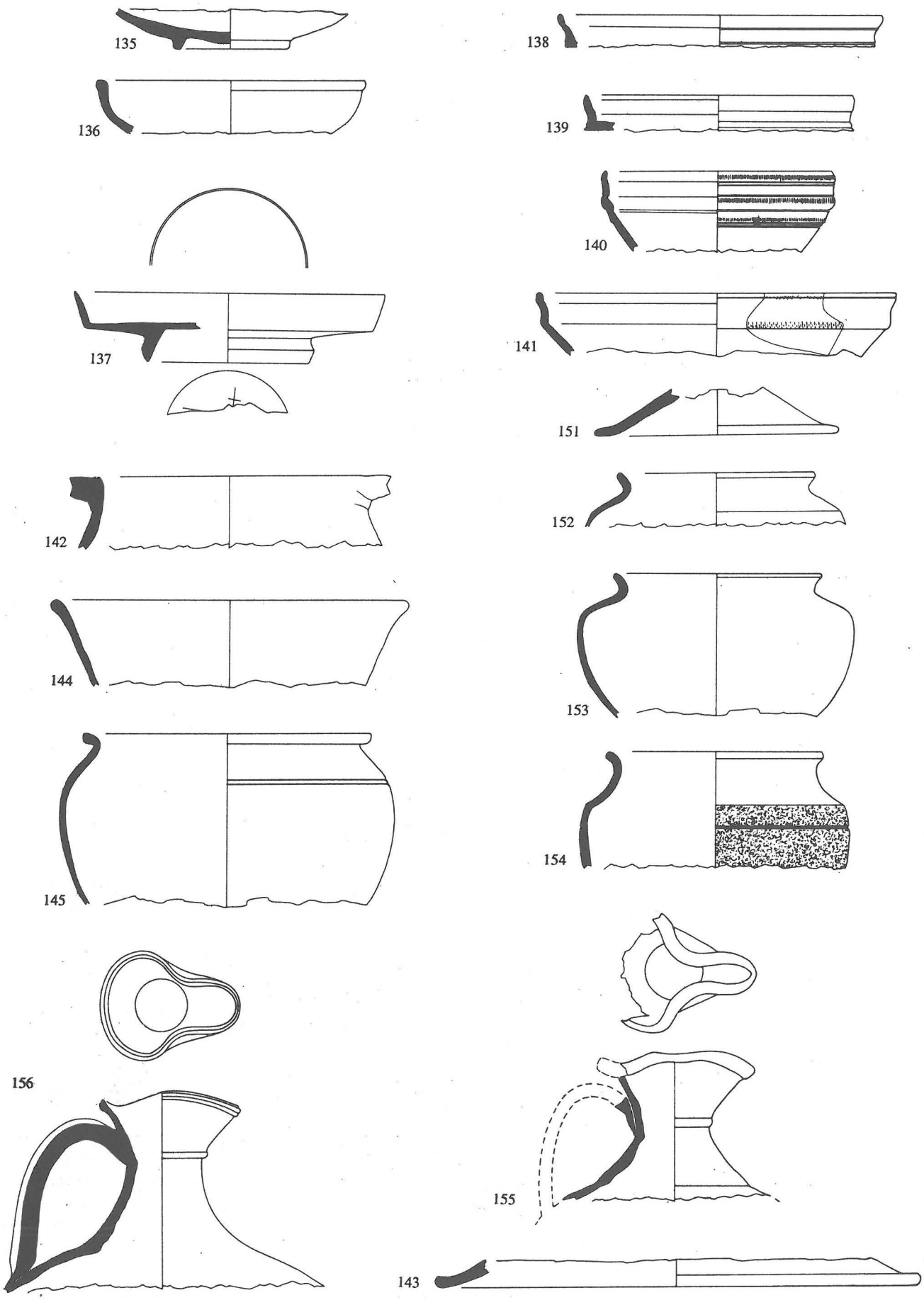

Figure 22 - Les céramiques de provenances diverses.

2. Les céramiques communes.

Avec 360 fragments, soit près de la moitié des céramiques exogènes, elles constituent un groupe relativement important.

❑ Les céramiques communes non tournées.

Elles réunissent 39 fragments soit 10 % des céramiques communes.

Elles sont essentiellement représentées par des productions locales (urnes, couvercles et jattes) et des vases issus des ateliers des Alpilles, en particulier des urnes de type 1a3 et une urne à deux anses du type 1c3 dont la période de production s'étend entre 30 av. n. è. et 20 de n. è (Fig. 22, n° 142).

❑ Les céramiques communes tournées importées.

Peu nombreuses (34 fragments, soit moins de 9,5 % de l'ensemble des céramiques communes), elles sont presque exclusivement représentées par des productions italiques :

- céramique à vernis rouge pompéien (plat de type R POMP 15),
- commune italique : couvercles de type COM IT 7a et 7b, (Fig. 22, n° 143), *patina* du type COM IT 6c et *caccabus* de type COM IT 3e. C'est ce dernier élément qui fournit le *terminus post quem* le plus récent, à savoir le changement d'ère.

❑ Les céramiques communes tournées locales.

Peuvent être distinguées dans ce groupe deux grands catégories : les céramiques à pâte claire d'une part et les céramiques à pâte non calcaire de l'autre.

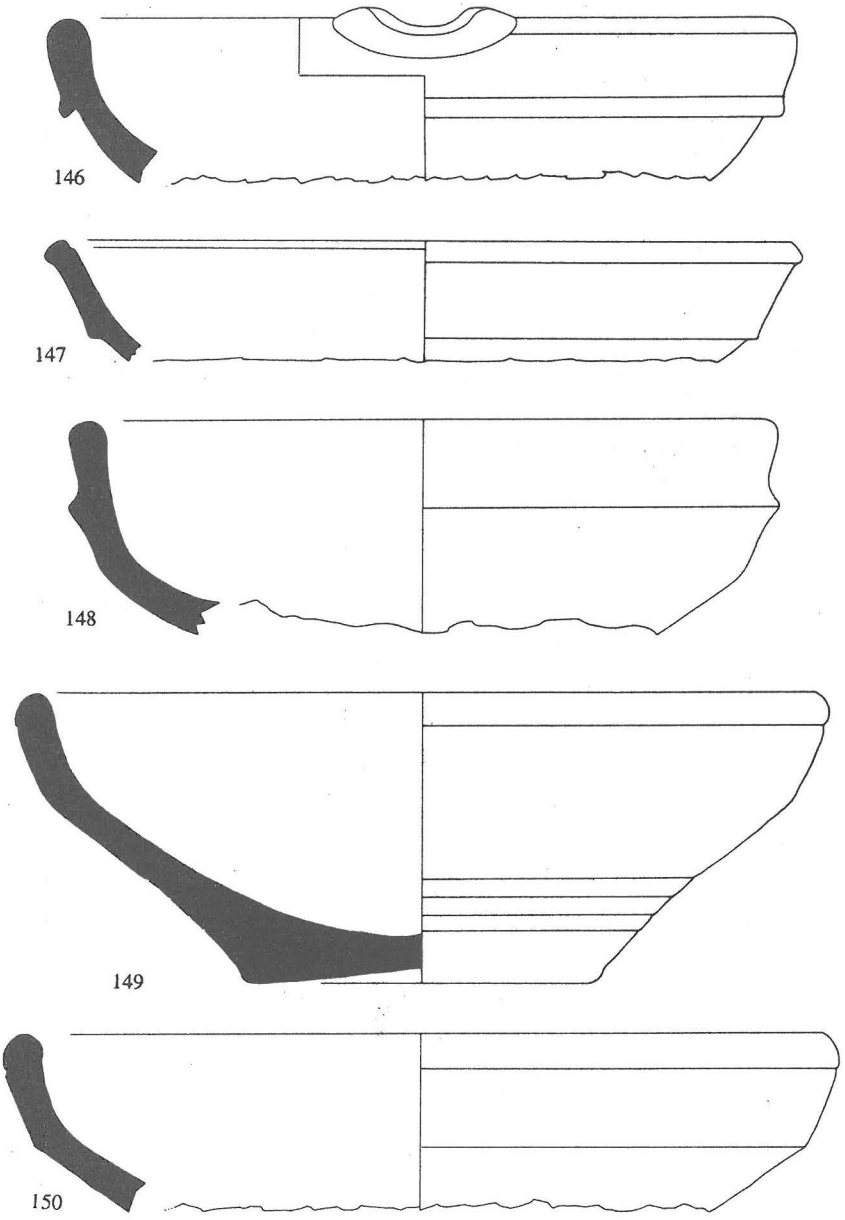

Figure 23 . Les céramiques de provenances diverses : les mortiers en pâte claire.

▮ *Les céramiques à pâte claire.*

Elles constituent un ensemble important (122 fragments soit près de 34 % des céramiques communes) et sont principalement représentées par des céramiques non engobées.

Peu nombreuses, les céramiques à pâte claire engobée sont ici représentées par un répertoire très restreint. Elles réunissent surtout des coupes hémisphériques à paroi évasée, du type Pasqualini 1b (Fig. 22, n° 144) et des coupes inspirées des coupes Mayet XC (type Pasqualini 2) ainsi que deux exemplaires de cruches.

Au sein des céramiques à pâte claire non engobées comptent essentiellement des formes fermées, des urnes avec ou sans anses notamment (Fig. 22, n° 145), des cruches et un lot assez important de coupes-mortiers dont les pâtes trahissent des provenances très diverses. Ces mortiers sont de quatre types : mortiers à bandeau (Fig. 23, n^{os} 146 et 147), à listel (n° 148), à bord continu (n° 149) ou encore à panse légèrement carénée (n° 150).

▮ *Les céramiques à pâte non calcaire.*

A l'intérieur de ce groupe qui comptabilise 165 fragments, soit près de 45 % des céramiques communes locales, se distinguent trois grandes catégories.

Les céramiques communes provençales :

Il s'agit d'une catégorie très disparate, presque exclusivement représentée par des *ollæ* et des couvercles (Fig. 22, n° 151), au sein de laquelle se détache toutefois un ensemble que caractérise sa forme particulière. Il s'agit *d'ollæ* à panse ovoïde séparée de l'épaulement par une carène haute généralement très prononcée. La lèvre, courte et déversée vers l'extérieur, tend, sur certains exemplaires, à se rapprocher de la verticale. Le fond est plat. Le traitement des surfaces apparaît également spécifique. Si l'épaulement est toujours lissé, la panse, elle, peut être soit également lissée soit

grattée. Les pâtes sont généralement de couleur gris foncé ou noire et de texture grossière. Elles contiennent un dégraissant abondant, le plus souvent du quartz (Fig. 22, n^{os} 152 à 154).
Essentiellement présentes dans des contextes funéraires[27], ces *ollæ* sont très répandues dans le sud de la Gaule et se rencontrent surtout dans des contextes de la première moitié du I^{er} s. de n. è. A Aix-en-Provence, elles sont totalement absentes des niveaux postérieurs au milieu du I^{er} s. de n. è (Nin 1996a).

Les céramiques à pâte kaolinitique :
Elles constituent un lot relativement important (70 fragments soit près de 20 % de l'ensemble des céramiques communes tournées) et sont presque exclusivement représentées par des cruches du type Goudineau 1, bien attestées à partir du changement d'ère (n° 155).

Les céramiques à pâte sableuse :
Sont réunis ici deux vases d'origine diverse mais répondant au même répertoire que les céramiques à pâte kaolinitique. Il s'agit de cruches à bec trilobé dont la forme est très proche des cruches du type Goudineau 1 (Fig. 22, n° 156). La pâte, de couleur gris foncé ou gris clair homogène, est plus ou moins chargée en particules sableuses très fines, très régulièrement réparties. Ces deux vases ont une panse très globulaire et un col étroit terminé par un bec pincé. Sur le profil intérieur, le raccord épaulement/col est fortement marqué tandis que la liaison col/lèvre est soulignée par un bourrelet assez important. Le bord est également mouluré et l'anse pseudo-bifide.

3. Les amphores.

Bien que représentant près de 37 % du mobilier (261 fragments), le matériel amphorique n'apporte guère d'indications chronologiques en raison de son extrême fragmentation et de la rareté des éléments de formes recueillis.

Très faible, le groupe des amphores italiques du type Dr. 1 est ici résiduel[28]. C'est en fait le groupe des amphores italiques d'époque impériale, exclusivement représenté par des amphores du type Dr. 2/4, qui constitue l'ensemble le plus important avec celui des amphores de Bétique au sein duquel on peut tout juste signaler la présence d'un bord de Dr. 7/11.

IV. LA CHRONOLOGIE

Qu'il appartienne au groupe des céramiques à pâte claire locale ou à celui des céramiques étrangères à cette production, le mobilier recueilli dans ce dépôt relève bien de la période Auguste-Tibère tant par les catégories de céramiques présentes que par leur répertoire.

En ce qui concerne le lot des céramiques à pâte claire, mérite d'être mise en exergue la filiation encore très affirmée de certaines des formes ouvertes avec le répertoire italique antérieur au changement d'ère. Les coupes de type 1 et 2 par exemple sont en effet nettement apparentées à des formes de céramique campanienne A (Morel 2943 et 2974) et expriment dans l'évolution de leur profil, la même tendance, déjà soulignée par P. Arcelin, que ces dernières. La coupe de type 5 constitue également une copie de productions dont la phase d'expansion se situe justement durant la période augustéenne, à savoir les céramiques à parois fines du type Mayet XC.

Enfin on pourrait ajouter le cas de la jatte de type 1 dont la parenté avec des jattes en céramique kaolinitique a été bien mise en évidence par Ph. Mellinand et qui relève encore d'un répertoire ancien, en l'occurrence protohistorique.

Cet aspect est plus difficile à cerner pour les vases fermés dont les formes sont beaucoup moins complètes et, ce faisant, moins bien identifiées. Malgré tout ressort encore de certains exemplaires une filiation avec un répertoire ancien, notamment pour les cruches du type 2 pour lesquelles nous avons évoqué un rapprochement avec des formes d'aiguières en raison notamment de la forme de leur bec verseur, encore très proéminent.

Pour autant on ne saurait dater cet ensemble dans les dernières décennies du I^{er} s. av. n. è. L'interdit en particulier la présence de plusieurs plats et assiettes en céramique sigillée arétine qui appartiennent au service II de Haltern (assiettes du type Goud. 26 et coupe Goud. 27A) et dont la phase de diffusion se situe autour du changement d'ère, voire dans les premières décennies du I^{er} s. de n. è. L'interdit encore la présence de *caccabus* en céramique commune italique de type COM IT 3e ou encore la fréquence relativement importante des cruches en céramique kaolinitique du type Goudineau 1.

Enfin, le *terminus ante quem* de cette production semble bien fixé alentour les années 40-50 de n. è. par l'absence totale de certaines productions, notamment les sigillées sud-gauloises.

CONCLUSION

En dépit des questions que soulève son contexte de découverte, cette collection céramique apparaît intéressante à plus d'un titre.

Elle fournit en premier lieu l'occasion de définir un premier corpus des céramiques à pâte claire produites localement dans le bassin d'Aix-en-Provence, même si la documentation reste à bien des égards très embryonnaire autant à cause de la fragmentation importante des vases qui ne permet pas la restitution de profils complets qu'en raison du caractère probablement partiel du répertoire reconnu présentement.

A partir de ce corpus, il convient désormais d'appréhender, dans les contextes augustéens repérés dans la ville, la diffusion de cette production au sein même

27 Elles constituent l'essentiel des urnes funéraires à incinération du site de La Gatasse à Saint-Pierre-les-Martigues (Chausserie-Laprée, Nin 1987) et sont attestées sur plusieurs sites provençaux (voir type 10 dans Rivet 1980, p. 756 ; Béraud, Gébara 1986, Fig. 16, p. 206) ; Rivet-Jouanaud 1977, sondage 1, 77, couche 4, n° 53). C'est aussi la forme d'urne la plus fréquente sur la nécropole Sainte-Barbe à Marseille (Mellinand 1993, p. 9-10 et pl. I et II).

28 Le seul élément de forme identifiable est un fragment de bord du type Dr 1C-bd4 (Py 1993, p. 55).

de la population aixoise et de quantifier sa place parmi les céramiques communes présentes dans les vaisseliers. Outre les informations d'ordre anthropologique, encore inexploitées, qu'elle peut nous fournir sur les manières de la table des habitants d'*Aquæ Sextiæ*, cette collection est avant tout le témoignage de l'existence, dès l'époque augustéenne, d'une officine de potiers liée à l'agglomération et, ce faisant, le reflet d'un certain dynamisme économique de la ville à un moment clef de son développement.

Bien que nous ne puissions encore mesurer l'ampleur de cette activité potière, une telle découverte constitue malgré tout une pièce nouvelle à verser au dossier de l'histoire de la ville, qui vient s'ajouter à une série d'informations concernant plus particulièrement l'urbanisation d'Aix-en-Provence durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et peu après le changement d'ère. A leur manière, ces vestiges d'un artisanat qui apparaît sans doute possible urbain, éclairent différemment l'image que l'on pouvait se faire naguère du développement de cette agglomération dont on a longtemps souligné la genèse à la fois tardive et progressive.

N° 1	13 001 120 2695 007	N° 40	13 001 120 2692 007	N° 79	13 001 120 2530 024	N° 118	13 001 120 2762 014
N° 2	13 001 120 2762 082	N° 41	13 001 120 2695 019	N° 80	13 001 120 2677 018	N° 119	13 001 120 2677 006
N°3	13 001 120 2695 002	N° 42	13 001 120 2762 023	N° 81	13 001 120 2677 019	N° 120	13 001 120 2762 013
N° 4	13 001 120 2695 003	N° 43	13 001 120 2762 022	N° 82	13 001 120 2762 032	N° 121	13 001 120 2692 001
N° 5	13 001 120 2695 001	N° 44	13 001 120 2762 034	N° 83	13 001 120 2522 008	N° 122	13 001 120 2695 025
N° 6	13 001 120 2695 005	N° 45	13 001 120 2762 021	N° 84	13 001 120 2522 006	N° 123	13 001 120 2762 009
N° 7	13 001 120 2522 013	N° 46	13 001 120 2762 020	N° 85	13 001 120 2695 014	N° 124	13 001 120 2530 015
N° 8	13 001 120 2530 006	N° 47	13 001 120 2677 031	N° 86	13 001 120 2677 030	N° 125	13 001 120 2762 046
N° 9	13 001 120 2677 013	N° 48	13 001 120 2695 017	N° 87	13 001 120 2530 026	N° 126	13 001 120 2762 012
N° 10	13 001 120 2530 007	N° 49	13 001 120 2530 014	N° 88	13 001 120 2677 006	N° 127	13 001 120 2677 004
N° 11	13 001 120 2530 011	N° 50	13 001 120 2762 050	N° 89	13 001 120 2522 005	N° 128	13 001 120 2762 010
N° 12	13 001 120 2677 015	N° 51	13 001 120 2530 025	N° 90	13 001 120 2522 007	N° 129	13 001 120 2695 024
N° 13	13 001 120 2677 023	N° 52	13 001 120 2522 011	N° 91	13 001 120 2762 037	N° 130	13 001 120 2530 005
N° 14	13 001 120 2695 046	N° 53	13 001 120 2695 040	N° 92	13 001 120 2695 039	N° 131	13 001 120 2692 003
N° 15	13 001 120 2762 033	N° 54	13 001 120 2762 026	N° 93	13 001 120 2522 003	N° 132	13 001 120 2762 051
N° 16	13 001 120 2677 014	N° 55	13 001 120 2762 030	N° 94	13 001 120 2762 044	N° 133	13 001 120 2677 077
N° 17	13 001 120 2530 005	N° 56	13 001 120 2530 013	N° 95	13 001 120 2762 042	N° 134	13 001 120 2692 005
N° 18	13 001 120 2762 035	N° 57	13 001 120 2677 032	N° 96	13 001 120 2762 043	N° 135	13 001 120 2695 010
N° 19	13 001 120 3059 002	N° 58	13 001 120 2677 033	N° 97	13 001 120 2762 041	N° 136	13 001 120 2762 006
N° 20	13 001 120 2695 023	N° 59	13 001 120 2762 027	N° 98	13 001 120 2762 055	N° 137	13 001 120 2522 017
N° 21	13 001 120 2530 023	N° 60	13 001 120 2762 025	N° 99	13 001 120 2762 056	N° 138	13 001 120 2530 031
N° 22	13 001 120 2677 012	N° 61	13 001 120 2695 061	N° 100	13 001 120 2762 039	N° 139	13 001 120 2762 001
N° 23	13 001 120 2762 035	N° 62	13 001 120 2677 024	N° 101	13 001 120 2677 034	N° 140	13 001 120 2762 002
N° 24	13 001 120 2522 020	N° 63	13 001 120 2695 033	N° 102	13 001 120 2695 050	N° 141	13 001 120 2582 003
N° 25	13 001 120 2695 030	N° 64	13 001 120 2695 032	N° 103	13 001 120 2695 051	N° 142	13 001 120 3061 003
N° 26	13 001 120 2522 014	N° 65	13 001 120 2695 036	N° 104	13 001 120 2695 052	N° 143	13 001 120 2522 012
N° 27	13 001 120 3079 001	N° 66	13 001 120 2677 027	N° 105	13 001 120 2695 049	N° 144	13 001 120 2530 008
N° 28	13 001 120 3061 004	N° 67	13 001 120 2522 023	N° 106	13 001 120 2695 048	N° 145	13 001 120 2530 016
N° 29	13 001 120 2695 027	N° 68	13 001 120 2762 024	N° 107	13 001 120 2762 040	N° 146	13 001 120 2582 004
N° 30	13 001 120 2582 006	N° 69	13 001 120 2675 063	N° 108	13 001 120 2695 054	N° 147	13 001 120 2695 055
N° 31	13 001 120 2677 021	N° 70	13 001 120 2762 030	N° 109	13 001 120 2695 053	N° 148	13 001 120 2522 009
N° 32	13 001 120 2695 021	N° 71	13 001 120 2677 025	N° 110	13 001 120 2677 022	N° 149	13 001 120 2522 010
N° 33	13 001 120 3079 002	N° 72	13 001 120 2677 026	N° 111	13 001 120 2695 047	N° 150	13 001 120 2530 009
N° 34	13 001 120 2695 058	N° 73	13 001 120 2762 029	N° 112	13 001 120 2522 001	N° 151	13 001 120 2530 030
N° 35	13 001 120 2762 049	N° 74	13 001 120 2762 028	N° 113	13 001 120 2695 026	N° 152	13 001 120 2582 001
N° 36	13 001 120 2695 044	N° 75	13 001 120 2677 009	N° 114	13 001 120 2695 056	N° 153	13 001 120 2530 001
N° 37	13 001 120 2695 043	N° 76	13 001 120 2677 008	N° 115	13 001 120 2762 015	N° 154	13 001 120 3082 001
N° 38	13 001 120 2695 059	N° 77	13 001 120 2695 060	N° 116	13 001 120 2522 002	N° 155	13 001 120 2530 019
N° 39	13 001 120 3061 002	N° 78	13 001 120 2692 004	N° 117	13 001 120 2762 019	N° 156	13 001 120 2522 015

Liste des numéros d'inventaire des éléments illustrés classés par numéro d'ordre des figures.

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

Arcelin 1978 : P. ARCELIN, Note sur les céramiques à vernis noir tardives en Provence occidentale dans *Journées d'étude de Montpellier sur la céramique campanienne*, Archéologie en Languedoc, 1, 1978, p. 105-125.

Arcelin 1979 : P. ARCELIN. *La céramique modelée au I^{er} s. av. J.C. dans le département des Bouches-du-Rhône. La vaisselle culinaire autochtone de la conquête à la romanisation (125 av. J.C. au règne d'Auguste)*, Université d'Aix-en-Provence, thèse de IIIe cycle, 1979, 2 vol., 536 p., 127 pl. (dactylographiée).

Arcelin 1991 : P. ARCELIN, Les céramiques campaniennes et dérivées régionales tardives de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, B. du Rh.). Questions culturelles et chronologiques, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 14, 1991, p. 205-338.

Arcelin *et al.* 1978 : P. et Ch. ARCELIN, R. CAILLET, Un dépotoir préromain au lieu-dit la Baume (Le Beaucet, Vaucluse), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978, p. 113-146.

Béraud, Gébara 1986 : I. BÉRAUD, C. GÉBARA, Les lits funéraires de la nécropole gallo-romaine de Saint-Lambert (Fréjus), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 19, 1986, p. 183-210.

Chausserie-Laprée, Nin 1987 : J. CHAUSSERIE-LAPRÉE et N. NIN, La nécropole à incinération d'époque augustéenne de la Gatasse (Martigues, B. du Rh.), dans *Nécropoles à incinération du Haut-Empire, Table ronde de Lyon, 30-31 mai 1986*, RAPRA, Lyon, 1987, p. 77-86.

Desbat *et al.* 1996 : A. DESBAT, M. GENIN et J. LASFARGUES (dir.), Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. Première partie : les ateliers précoces, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 1-250.

Dumoulin 1965 : A. DUMOULIN. Les puits et fosses de la colline Saint-Jacques à Cavaillon (Vaucluse), dans *Gallia*, 23, 1, 1965, p. 1-85.

Ettlinger 1990 : E. ETTLINGER *et al.*, *Conspectus formarum terræ sigillitæ italico modo confectæ*, Römisch-germanische Kommission des deutschen archäologischen Instituts zu Frankfurt A.M., Bonn, 1990.

Fiches 1986 : J.-L. FICHES. *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault)*, DAF 5, 1986.

Fixot *et al.* 1986 : M. FIXOT, J. GUYON, J.-P. PELLETIER et L. RIVET, Des abords du forum au palais archiépiscopal. Etude du centre monumental d'Aix-en-Provence, dans *Bulletin Monumental*, 144, III, 1986, p. 195-290.

Gébara, Béraud 1996 : C. GEBARA et I. BERAUD, Les céramiques communes de Fréjus : production et consommation dans M. BATS (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.C.-IIe s. ap. J.C.). La vaisselle de cuisine et de table. Actes des journées d'étude (Naples, 1994)*, Naples, 1996 (Coll. CJB, 14), p. 299-325.

Goudineau 1968 : C. GOUDINEAU, *Fouilles de l'Ecole française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini), IV, La céramique arétine lisse*, MEFR, suppl. 6, Paris, 1968.

Goudineau 1970 : C. GOUDINEAU, Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien, dans *MEFRA*, 82, 1970, p. 159-186.

Goudineau 1977 : C. GOUDINEAU, Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 10, 1977, 153-169.

Goudineau, Gras 1978 : C. GOUDINEAU et R. GRAS. La céramique grise gallo-romaine, note complémentaire, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 11, 1978, p. 196-212.

Laubenheimer 1985 : F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise sous le Haut-Empire*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 327, Paris, 1985.

Laubenheimer 1990 : F. LAUBENHEIMER, *Sallèles-d'Aude. Un complexe de potiers gallo-romain : le quartier artisanal*, DAF 26, 1990.

Mayet 1975 : F. MAYET. *Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique*, Paris, 1975.

Mellinand 1993 : P. MELLINAND, *Le mobilier céramique de la nécropole romaine Sainte-Barbe (Marseille)*, DES Université de Provence, 1993.

Morel 1981 : J.-P. MOREL, *Céramique campanienne, les formes*, BEFAR 244, Paris, 1981, 2 vol.

Musso 1985 : J.-P. MUSSO. L'oppidum de Roquefavour à Ventabren (B. du Rh.) (Recherches 1975-1983), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p. 67-86.

Nin 1987 : N. NIN. La voie aurélienne et ses abords à Aix-en-Provence. Nouvelles données sur un paysage péri-urbain, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 20, 1987, p. 191-280.

Nin 1996a : N. NIN. Le vaisselier du site de l'établissement thermal à Aix-en-Provence (50 av. n. è.-fin du Ier s. de n. è.) : ébauche d'un faciès culturel, dans M. BATS (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.C.-IIe s. ap. J.-C.). La vaisselle de cuisine et de table. Actes des journées d'étude (Naples, 1994)*, Naples, 1996 (Coll. CJB, 14), p. 257-287.

Nin 1996b : N. NIN, *La Zac Sextius Mirabeau. Couverture de la voie ferrée*, Document Final de Synthèse, 1996, Service Régional de l'Archéologie PACA.

Nin 1996c : N. NIN (dir.), *Les fouilles archéologiques du Palais Monclar*, Document Final de Synthèse, 1996, Service Régional de l'Archéologie PACA.

Pasqualini 1985 : M. PASQUALINI. Un atelier de potiers sur la commune de Lorgues (Var), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p. 175-180.

Pasqualini 1993 : M. PASQUALINI, *Les céramiques utilitaires locales et importées en basse-Provence (Ier-IIIè s. de n. è.) La vaisselle de table et de cuisine*, Thèse de IIIe cycle, Université de Provence, 1993.

Py 1993 : M. PY, DICOCER, *Dictionnaire des céramiques antiques (VIIès. av. J.C.-VIIè s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, 1993.

Rivet, Jouanaud 1977 : L. RIVET et J.-L. JOUANAUD, *L'établissement gallo-romain de Saint-Julien-les-Martigues*, Rapport de fouilles, 1977.

Rivet 1980 : L. RIVET, *Fouilles du Clos de la Tour à Fréjus (Var). Les rues*, Thèse de IIIe cycle, Université d'Aix-en-Provence, 1980, 2 vol.

Rivet 1996 : L. RIVET, Fonctions et faciès : étude comparée de quelques lots de céramiques provenant de Fréjus (Var), Mandelieu (Alpes-Maritimes), Aix-en-Provence et Saint-Julien-les-Martigues (Bouches-du-Rhône), dans M. BATS (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.C.-IIe s. ap. J.C.). La vaisselle de cuisine et de table. Actes des journées d'étude (Naples, 1994)*, Naples, 1996 (Coll. CJB, 14), p. 327-350.

Tchernia, Villa 1977 : A. TCHERNIA et J.-P. VILLA. Notes sur le matériel recueilli dans la fouille d'un atelier d'amphores à Velaux (B. du Rh.), dans *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Rome, 1977, p. 231-239.

Tchernia *et al.* 1978 : A. TCHERNIA, P. POMEY et A. HESNARD, *L'épave romaine de la Madrague de Giens, Var*, suppl. 34 à *Gallia*, Paris 1978.

* *
*